

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU PÉRIGORD

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS



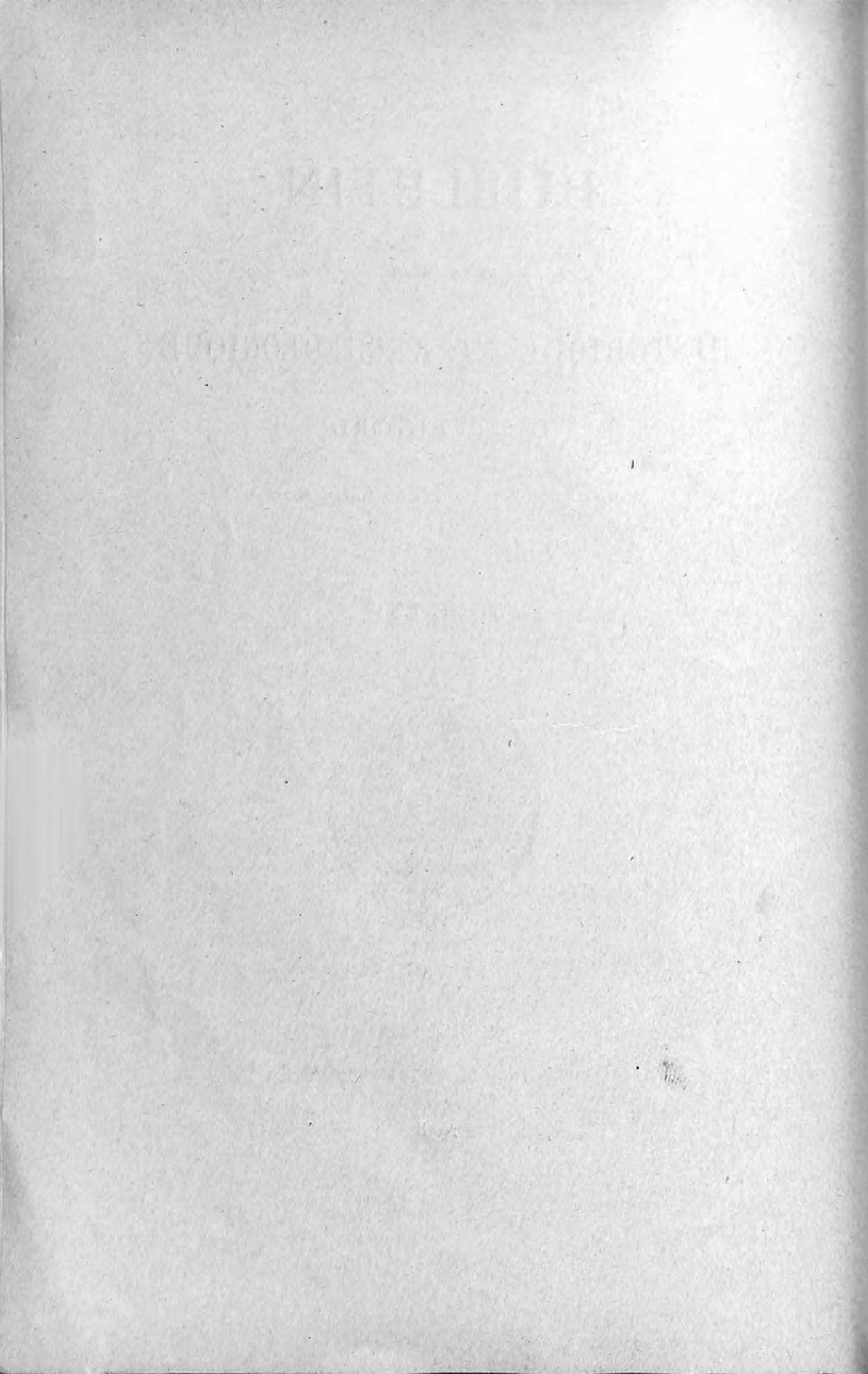
TOME LXV



PÉRIGUEUX

IMPRIMERIE RIBES, RUE ANTOINE-GAUD, 14.

1938



STATUTS
DE
LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU PÉRIGORD,

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Par décret du 19 Avril 1886.

ARTICLE PREMIER.

La *Société historique et archéologique du Périgord* a pour but : la recherche, l'étude et la conservation des documents anciens, de tous les âges, qui intéressent l'histoire de notre province et l'histoire générale du pays.

ART. 2.

Le siège de la Société est fixé à Périgueux.

ART. 3.

La Société se compose :

- 1° De Membres Titulaires ;
- 2° De Membres Associés ;
- 3° De Membres Honoraires ;
- 4° De Membres Correspondants.

Le nombre des Membres de ces différentes catégories n'est pas limité.

ART. 4.

Les Membres Titulaires et Associés ne sont admis que s'ils en font la demande par écrit au Président et s'ils sont présentés par deux Membres Titulaires ou Associés.

ART. 5.

Les Membres Honoraires et les Membres Correspondants sont nommés en assemblée générale sur la présentation du Bureau ; lorsqu'ils assisteront aux séances, ils pourront siéger avec les administrateurs de la Société.

ART. 6.

Les Membres Titulaires et Associés doivent, annuellement, une cotisation de vingt francs, et les Membres Titulaires seuls, le jour de leur réception, un *Droit de Diplôme* de dix francs.

ART. 7.

La Société est administrée par un Bureau composé de onze membres :

- Un Président ;
- Cinq Vice-Présidents (un par arrondissement) ;
- Un Secrétaire-Général ;
- Trois Secrétaires-Adjoints ;
- Un Trésorier.

ART. 8.

Le Bureau est nommé pour un an, en *Assemblée générale*, au scrutin de liste, et il doit être renouvelé chaque année, le 27 mai, le lendemain de la fête dite de la St-Mémoire. Les mêmes administrateurs sont rééligibles. Le Bureau ne peut prendre de décision qu'en présence de cinq de ses Membres, le Président, deux Vice-Présidents, le Secrétaire-Général et le Trésorier. Les procès-verbaux des séances sont rédigés par le Secrétaire-Général, signés de lui et du Président.

ART. 9.

Le Président propose les questions à résoudre, qui sont adoptées ou rejetées à la majorité des votes des Membres Titulaires ou Associés présents. Mais, pour qu'une décision soit valable,

il sera nécessaire que quatorze de ces Membres assistent à la séance. En cas de partage égal des votes, la voix du Président est prépondérante.

ART. 10.

Le Trésorier est dépositaire des fonds de la Société; il est chargé du recouvrement des cotisations et de toutes les sommes dues ou données; il débat tous marchés, revise les mémoires de fournitures et travaux faits pour le compte de la Société; il acquitte, après contrôle du Bureau et approbation du Président, les dépenses votées en assemblée générale ou en séance mensuelle. Chaque année, dans la séance du premier jeudi de janvier, il rend compte de sa gestion.

ART. 11.

Le Trésorier représente la Société en justice et dans les actes de la vie civile.

ART. 12.

Les ressources de la Société se composent : 1° des cotisations annuelles des Membres Titulaires et des Membres Associés; 2° des dons et legs; 3° des subventions qui peuvent lui être allouées; 4° et du revenu de ses biens et valeurs de toute nature.

ART. 13.

Les délibérations relatives à l'acceptation des dons et legs, aux acquisitions, aliénations ou échanges d'immeubles, seront soumises à l'approbation du Gouvernement.

ART. 14.

Les excédents de recettes, qui ne sont pas indispensables aux besoins ou au développement de la Société, seront placés en fonds publics français, en actions de la Banque de France, en obligations du Crédit Foncier de France, ou en obligations de chemins de fer français, émises par des compagnies auxquelles un minimum d'intérêt est garanti par l'Etat.

ART 15.

La Société se réunit dans son hôtel, 18, rue du Plantier : 1° en *Séance mensuelle*, tous les premiers jeudis du mois, excepté en juin ; 2° en *Assemblée générale*, le 27 mai, le lendemain de la fête de la Saint-Mémoire.

ART. 16.

Un règlement intérieur, adopté par l'Assemblée générale et approuvé par le Préfet, déterminera les dispositions accessoires propres à assurer l'exécution des présents Statuts ; il pourra être modifié dans la même forme.

ART. 17.

En cas de dissolution de la Société, la dévolution et l'emploi de son avoir, tant mobilier qu'immobilier, feront l'objet d'une délibération prise en Assemblée générale, qui sera soumise à l'approbation du Gouvernement. L'Assemblée générale doit compter vingt-cinq Membres Titulaires ou Associés au moins pour que ses décisions soient valables.

ART. 18.

Les présents Statuts ne pourront être modifiés qu'en vertu d'une délibération de l'Assemblée générale et de l'approbation du Gouvernement. L'Assemblée générale, saisie du projet de modification par le Bureau ou par vingt-cinq de ses Membres, ne peut prononcer qu'à la majorité des deux tiers des Membres présents. Cette même Assemblée doit être formée du quart au moins des Membres en exercice.

Périgueux, le 4 Mars 1886.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ART. 1^{er}. — Les manuscrits inédits, apportés à la Société seront soumis à l'examen d'un comité d'impression, qui en décidera la publication ; mais, avant de la commencer, le manuscrit devra être entièrement communiqué.

ART. 2. — Ce comité de publication se composera de trois membres, outre le Président et le Secrétaire général ; il se réunira toutes les fois qu'il sera nécessaire sur la convocation du Président. Ses décisions seront prises à la majorité des membres présents. La voix du Président est prépondérante en cas de partage.

ART. 3. — Les auteurs sont seuls responsables des articles qu'ils signent et des idées qu'ils émettent.

ART. 4. — Aucune généalogie de famille ne sera admise, ce genre de travail étant d'un intérêt trop restreint ; pas plus que les mémoires sur des sujets d'histoire contemporaine qui pourraient froisser des susceptibilités.

ART. 5. — Les auteurs feront exécuter à leurs frais les tirages à part des travaux insérés dans le *Bulletin* de la Société. Tout tirage à part portera la mention du volume d'où il est extrait.

ART. 6. — Les volumes publiés par la Société, et non retirés dans les délais prescrits par les Membres Titulaires et Associés, qui y ont droit, seront vendus au prix que fixera chaque année l'Assemblée générale du 27 mai.

ART. 7. — Pour être élu Membre Titulaire de la Société, il faut ou être originaire du Périgord, ou l'habiter, ou y avoir des intérêts. Les Membres Associés ne sont pas tenus de remplir ces conditions ; ils peuvent être étrangers au département, mais les uns et les autres doivent être présentés par deux membres.

Délibéré à Périgueux en Assemblée générale, le 28 mai 1907.

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

MORTS POUR LA PATRIE

PENDANT LA GUERRE DE 1914-1918

RENÉ DE FRÉMONT, sous-lieutenant au 250^e de ligne.

L'abbé CLODER, curé de Cognac-sur-l'Isle.

L'abbé CHANTELOUBE, curé de Doissac.

CHARLES DEVIN, lieutenant du génie, pilote aviateur, chevalier de la Légion d'honneur.

Le capitaine adjudant-major CAIEZ d'EPINAY, chevalier de la Légion d'honneur, du 234^e d'infanterie.

LOUIS SIMON, sous-lieutenant au 308^e d'infanterie.

GABRIEL LASSAIGNE, lieutenant à l'Etat-Major divisionnaire.

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

BUREAU

Président

M. le chanoine Joseph ROUX,  A, lauréat de l'Institut.

Vice-Présidents

- M. FOURNIER DE LAURIÈRE,  A.
M. le comte de SAINT-SAUD,  *,  I.
M. André JOUANEL,  I.
M. Joseph DURIEUX, C  *,  I.
M. Géraud LAVERGNE,  *,  I.

Secrétaire-Général

M. Jean MAUBOURGUET,  I,  I.

Secrétaires-Adjoints

- M. Eugène AUBISSE,  I.
M. le D^r Charles LAFON,  *,  I.
M. le comte Henri DE LESTRADE.

Trésorier

M. Charles AUBLANT,  I.

COMITÉ DE PUBLICATION

M. le PRÉSIDENT, M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, MM. Géraud LAVERGNE, le comte DE SAINT-SAUD et DUBOSCQ.

MM. les membres de la Société qui auraient changé d'adresse ou désireraient apporter des modifications au libellé des renseignements portés sur la présente liste sont priés d'en informer M. le Secrétaire général avant le 1^{er} janvier de chaque année.

MEMBRES TITULAIRES

MM.

1900. ACHARD (L'abbé Auguste). Goudet, par Le Monastier-sur-Gazelle (Haute-Loire).

1926. AFFLET (L'abbé), curé-doyen de Terrasson.

1919. ANDRIEU (M^{me} J.). Rue du Sommerard, 19, Paris (V^e), et Ribeyrolles, par Le Change.

1920. ANDRIEU-DELILLE (M^{lle}). Rouffignac.

1935. ANTONY (Alfred), ✱, préfet d'Ille-et-Vilaine. Hôtel de la Préfecture, Rennes.

1934. ARDILLIER (Max), docteur en droit, négociant. Boulevard de Vésone, 23, Périgueux.

1930. AUBISSE (Eugène), inspecteur honoraire de l'Enseignement primaire. Rue Emile-Lafon, 34, Périgueux.

1888. AUBLANT (Charles), ✱ I, Conservateur du Musée du Périgord. Rue de Strasbourg, 26, Périgueux, et Boulois, par Echourgnac.

1929. AUBLANT (Pierre), chef de comptabilité à la succursale de la Banque de France. Boulevard Mariette, 75, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

1929. AUDY (Paul), avenue Marceau, 45, Paris (XVI^e), et Landonie, par Rouffignac.

1923. BALARD (Le D^r Paul), médecin accoucheur des hôpitaux. Rue Duffour-Dubergier, 9, Bordeaux.

1928. BARILLOT (Ernest), ✱, ✱ I, pharmacien. Cours Saint-Georges, 23, Périgueux.

1936. BARITEAU (Louis), juge d'instruction. Boulevard Thiers, 117 bis, Angoulême (Charente), et château des Bernadières, par Ladosse.

1923. BARJOU (Le colonel Victor), O ✱. Avenue Béranger, 14, Pessac (Gironde).

1928. BARRIÈRE (L'abbé), curé doyen de Monpazier.

1920. BARRIÈRE (Pierre), ✱ A, agrégé de l'Université, docteur ès lettres, lauréat de l'Institut, professeur au Lycée. Rue Mazarin, 74, Bordeaux.

1928. BASTARD (Le baron Henri de). 20, rue de Chezy, Neuilly-sur-Seine, et château d'Hautefort.

1922. BEAUMONT (Le comte Amable de). Rue de la Néva, 5, Paris (VIII^e), et château de la Roque, par Saint-Cyprien.

1891. BEAUMONT (Le marquis Georges de). Saint-Cyprien.

1894. BEAUMONT-BEYNAC (Le marquis de), C ✱. Château de la Roque, par Saint-Cyprien.

1934. BÉLINGARD (Georges), expert près les Tribunaux. Rue de la Constitution, 7, Périgueux.

1926. BELLERIVE (M^{me} Charles de). Rue du Sergent-Hoff, 4 bis, Paris (XVII^e).

1928. BELLINEAU (Didier). Boulevard Maine-de-Biran, 7, Bergerac.

1917. BENOIT (Robert), ✱, ✱ I, félibre majoral, président du *Bournat du Périgord*. Rue Eguillerie, 2, Périgueux.

1936. BERTON (M^{me} René). Rue de la République, 6, Périgueux.

1936. BESSE-DESMOULIÈRES, ✱, ✱ A, Consul général de France en retraite. Milhac-de-Nontron.

1930. BESSEY DE CONTENSON (Le baron Christophe de), O ✱, chef d'escadron en retraite. Villa Mathilde, Soussé (Tunisie).

1908. BESSON (Georges), avoué-licencié honoraire. Cours Georges-Clémenceau, 3, Bordeaux.

1910. BEYNEY (Maurice), juge d'instruction. Hôtel Loubat, Libourne (Gironde).

1933. BEZAC (L'abbé), préfet des études à l'Institution Saint-Joseph. Avenue de Paris, Périgueux.

1926. BIBIÉ (Maxence), Sous-Secrétaire d'Etat, député de la Dordogne, professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux. Rue de l'Hôtel-de-Ville, 18, Ribérac.

Bibliothèque des ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA DORDOGNE. Périgueux. (Service.)

1930. Bibliothèque de l'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS. Périgueux. (Service.)

1930. Bibliothèque de l'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTRICES. Périgueux. (Service.)

Bibliothèque de l'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE THÉOLOGIE. Avenue de Paris, 38, Périgueux. (Service.)

Bibliothèque de l'ÉVÊCHÉ. Rue Paul-Louis-Courrier, Périgueux. (Abonnement.)

BIBLIOTHÈQUE DE GARNISON ET CERCLE DES OFFICIERS. Rue Gambetta, 1, Périgueux. (Abonnement.)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE. Bergerac.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE. Périgueux. (Service.)

1934. BIDANCHON (Roger), architecte. Boulevard Albert-Claveille, 3, Périgueux.

1934. BLANC (Edmond). Rue Berthelot, 62, La Madeleine-lez-Lille (Nord), et château de Puyroger, par Javerlhac.

1932. BLANC (Séverin), ✱, ✎ A, directeur d'École communale. Les Eyzies-de-Tayac.

1935. BLANCHARD (Fernand). Rue de l'Avenir, 4, Juvisy-sur-Orge (Seine-et-Oise).

1920. BLANCHARD (Louis), ✱, ingénieur des Arts et Métiers, inspecteur divisionnaire à la Compagnie d'Orléans. Rue Mirabeau, 9, Périgueux.

1928. BLANCHOU (A.), propriétaire. Castel des Conches, par Thiviers.

1937. BLOC (André), ingénieur des Arts et Manufactures, architecte. Rue Bartoldi, 5, Boulogne-Billancourt (Seine).

1926. BOISSARIE (André), licencié ès lettres et docteur en droit, avocat à la Cour d'Appel de Paris. Rue Guynemer, 4, Périgueux et Beauregard-de-Terrasson.

1937. BOISSARIE (Maurice), O ✱, Directeur général de la Compagnie française de réassurances. Boulevard de Courcelles, 34, Paris (XVII^e).

1933. BONIS (Le D^r). Belvès.

1937. BORIAS (E.), ingénieur E. C. P. Château de Belcayre, Thonac.

1934. BOUILLON (L'abbé Léon), professeur à l'Institution Saint-Joseph. Avenue de Paris, Périgueux.

1924. BOUR (Alfred), *, ☞, licencié ès lettres, docteur en droit, avocat, conseiller municipal de Paris. Rue de Liège, 40, Paris (VIII^e), et la Coudercherie, par Saint-Pierre-de-Côle.

1889. BOURDEILLE (Le marquis de), membre titulaire du Conseil héraldique de France. Château de Bourdeille.

1919. BOURDEILLETTE (Adolphe), *, ☞ I, conseiller honoraire de Cour d'appel. La Roque, par Brantôme.

1935. BOURDICHON (Jean), *, ☞ A, négociant. Montignac-sur-Vézère.

1927. BOURGÈS (Louis), licencié ès lettres et en droit, diplômé de l'École libre des Sciences Politiques. Rue de Rennes, 66, Paris (VI^e), et le Moustier, par les Eyzies-de-Tayac

1930. BOURCOIN (M^{me} Marguerite), institutrice en retraite. Rue de la Nation, 4, Périgueux.

1932. BOURGON (Maurice), instituteur. Les Eyzies-de-Tayac.

1926. BOURRUT-LACOUTURE (Le D^r). Rue Amiral-Augey-Dufresse, Ribérac.

1907. BOYSSEUILH (Le marquis de). Château de Boreau, commune de Cornille, par Périgueux.

1894. BOYSSON (Bernard de), *, ☞, ancien capitaine de réserve de cavalerie. Château d'Argentonnesse, par Saint-Cyprien.

1937. BOYSSON (Guy de). Compagnie du Canal de Suez, Ismaïlia (Égypte).

1928. BOYSSON (Le colonel de). Rue François-de-Sourdis, 131, Bordeaux, et château de Doyssac, par Belvès.

1931. BRACHET (Pierre), pharmacien. Mussidan.

1927. BRAU-LONG (Louis), contrôleur principal rédacteur des Contributions indirectes. Rue Cardinal-Lecot, Bordeaux.

1937. BRIAL (Georges), chirurgien-dentiste. Boulevard Montaigne, 36, Bergerac.

1920. BROU DE LAURIÈRE (Pierre de), ☞, licencié en droit. Avenue de Paris, 7, Périgueux.

1903. BUFFETEAU (Eugène), avoué honoraire. Cours Montaigne, 23, Périgueux.

1918. BUGEAT (L'abbé Alfred), ☞, curé de Château-l'Évêque. Fayard, par Agonac.

1927. BUGNIET (Alfred), directeur de la Compagnie internationale des wagons-lits et des grands express européens. Rue de Longchamps, 150, Paris (XVI^e).

1907. CALÈS (L'abbé), curé de Saint-Nexant.

1928. GALLANDREAU (A.). Château de Beauvais, par Lussas-et-Nontronneau.

1927. CANTELLAUVÉ (Maurice de). Rue du Pavillon, 9, Bordeaux.

1929. CARBONNIÈRES DE SAINT-BRICE (Le baron Hubert de). Chaussée de Vilvorde, 9, Grimberghen (Brabant) (Belgique).

1901. CARVÈS (Jean-Baptiste). Bézenac, par Saint-Cyprien.

1894. CAZALAS (Le général Eutrope), C ✱, ☞, ☞ I. rue des États-Généraux, 20, Versailles (Seine-et-Oise), et Ribérac.

1932. CERCLE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE. Place Bugeaud, 21, Périgueux.

1932. CHALUP (Le comte Henri de). Château de Cosnac, par Brive (Cottèze).

1926. CHAMPERNAUD (Jean-Louis), directeur du *Combat Périgourdin*. Rue Victor-Hugo, 6, Périgueux, et château de Saint-Maurice, par Sainte-Alvère.

1933. CHAMPOU (Roger), ingénieur-agronome, chef de section à la Caisse nationale de Crédit agricole. Rue Casimir-Périer, 5, Paris (VII^e).

1932. CHAPIER-LABOISSIÈRE (M^{lle} Germaine). Rue du Loup, 91, Bordeaux (Gironde).

1933. CHAPON (M^{lle} Germaine), institutrice. Place de la Liberté, Ribérac.

1927. CHARBONNET (Jean), ☞ I, instituteur honoraire. Lisle.

1933. CHARMARTY (Gaston), ☞ I, directeur de l'Union musicale. Route de Périgueux, 10, Mussidan.

1933. CHASSAING (Le D^r). Paulhiac, par Daglan.

1887. CHASTAING (Mgr), curé de Bourniquel, par Lalinde.

1926. CHASTAING (Robert), correspondant de la Société archéologique de France. Rue Brézin, 13, Paris (XIV^e).

1932. CHASTEIGNER (Comtesse René de). Château de Borie-Petit, par Périgueux.
1890. CHATEIGNON (Emile), ancien négociant. Rue du Châtelou, 1, Périgueux.
1932. CHAUMETTE (L'abbé Gabriel), curé-doyen de Montagnier.
1933. CHAUX (Francisque), O *, président de la Chambre de Commerce. Castel-Peyssard, Périgueux.
1921. CHAYROU (L'intendant général), C *, ☞. Rue Rosa-Bonheur, 6, Paris (XV^e), et à Domme.
1934. CHEMINADE (Roger), propriétaire. Montcairet.
1932. CHEYNIER (Le D^r André). Terrasson.
1933. CHOISEUL-PRASLIN (Le comte de). Château de Sept-Fonts, par Périgueux.
1935. CIPIERE (L'abbé Raymond), professeur à l'Institution Saint-Joseph. Avenue de Paris, Périgueux.
1905. CLÉDAT (Jean), ancien membre de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, conservateur du Musée d'Ismaïliah. Château de Bouch, par Condat-le-Lardin.
1931. CLÉDAT (M^{me} Léon). Rue Molière, 29, Lyon (Rhône).
1905. COCULA (Paul), *, ☞ I, architecte diplômé par le Gouvernement, architecte des Monuments historiques. Rue Bodin, 17, Périgueux.
1924. COINTAT-MOUTON-DUVERNET (Georges), ☞ A. Grand'Rue, Aubeterre (Charente).
1926. COINTAT-MOUTON-DUVERNET (M^{me} Georges). Grand'Rue, Aubeterre (Charente).
1925. COLIN (M^{me} II.). Avenue de Paris, 30, Périgueux.
1924. COLOMBIER, ingénieur principal S. V. en retraite. Villa Blanche, avenue de Paris, Périgueux.
1934. COMTE (M^{lle} Anne). Rue Bodin, 30, Périgueux.
1931. CONIL (André), propriétaire. Château de Tourtoirac.
1934. CONIL (Auguste). Château du Graveron, par Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
1922. CONSTANTIN (Le baron Yves de), *, ☞, Conseiller référendaire à la Cour des Comptes. Rue de Montpensier, 26, Paris (1^{er}).

1929. **CONTOU** (Roger), receveur-contrôleur de l'Enregistrement et des Contributions directes. Beaumont-du-Périgord.

1919. **CORDIER** (M^{me} Gaston). Rue du Tribunal, 23, Fougères (Ille-et-Vilaine).

1935. **CORNEILLE** (Hippolyte), inspecteur principal des Contributions indirectes. Avenue Cavaignac, 6, Périgueux.

1927. **COUQUET** (Henri), directeur du Service de la culture et des magasins des Tabacs de Lot-et-Garonne, Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées. Marmande (Lot-et-Garonne) et Moncaret.

1917. **COUV RAT-DESVERGNES** (Roger), chef de district à la Compagnie d'Orléans. Nexon (Haute-Vienne).

1911. **CROZET** (Le D^r Claude), O ✱, ☼, O ☼☼. Rue du Quatre-Septembre, 4, Périgueux.

1928. **CRUVEILLER** (Jean), ✱, ☼ O, conseiller d'arrondissement, maire de Lisle.

1931. **CUBÉLIER DE BEYNAC** (L.), ☼ I, professeur honoraire de l'Université. Château du Cluzeau, par Rouffignac.

1924. **CUGINAUD** (L'abbé), curé de Bourdeilles.

1924. **CUMOND** (Le marquis de). Château de Cumond, par Saint-Antoine-de-Cumond.

1929. **DARPEIX** (A.), ☼ A, professeur à l'École supérieure professionnelle. Paulhan (Hérault).

1937. **DAURIAC** (M^{me} Alice), professeur au Lycée de Jeunes Filles. Rue Paul-Louis-Courrier, 7, Périgueux.

1920. **DAURIAC** (Etienné), docteur en droit, avoué. Rue Fournier-Lacharmie, 27, Périgueux.

1925. **DECKER** (M^{me} de). Avenue Victor-Hugo, 39, Paris (XVI^e), et Moncimier, par Saint-Georges-de-Monclar.

1892. **DECOUX-LACOUTTE** (Edouard), ✱, ☼ A, ancien magistrat, président honoraire de la Chambre de Commerce. Rue Victor-Hugo, 7, Périgueux.

1931. **DELAGE** (Franck), ✱, ☼ I, président de la Société archéologique et historique du Limousin, agrégé des Lettres, professeur honoraire, membre non résident du Comité des travaux historiques. Rue d'Aixe, 26, Limoges (Haute-Vienne).

1935. DELAGE (Augustin), \S I, instituteur honoraire, publiciste. Rue Fernand-Marin, 25, Bordeaux.

1935. DELAGE (Henri), \S A, instituteur honoraire. Rue de Verdun, 24, Nontron.

1899. DELBÈS (Le D^r Oscar), membre de la Société d'ophtalmologie, médecin de la clinique ophtalmologique de l'hôpital. Rue de Strasbourg, 8, Périgueux.

1930. DELPÉRIER (André), négociant. Rue Thiers, 21, Bergerac.

1936. DELPEUCH (Pierre), ingénieur des Arts et Manufactures. Tourtel, par Rouffignac, et avenue Victor-Hugo, 161, Paris (XVI^e).

1927. DELPIT (Le lieutenant-colonel Jean), O \ast , \S . Rue Decorse, 19, Saint-Maurice (Seine).

1928. DELPY (Armand), architecte. Rue Louis-Blanc, 65, Périgueux.

1921. DELTEIL (L'abbé), curé de Monsac, par Beaumont-du-Périgord.

1921. DELTHEIL-CLUZEAU (Joseph), avocat, ancien magistrat. Couze-et-Saint-Front.

1931. DENUËL, conseiller d'arrondissement, maire de Beaumont-du-Périgord.

1920. DÉROULÈDE (Maxime), docteur en droit. Rue d'Assas, 22, Paris (VI^e).

1933. DESCHAMPS (Georges). Domaine de La Peyrière, par Montcaret.

1933. DESCOMBES (Louis). Rue de la Miséricorde, 2, Périgueux.

1921. DESNOYERS (Gabriel), notaire. Beaumont-du-Périgord.

1911. DESPLANCHES (Rémi), négociant, lauréat de l'Académie des Jeux Floraux et de l'Académie française, maître en gai savoir, mainteneur du *Bournat* du Périgord. Bergerac.

1933. DESROZIERS (M^{me} Roger). Boulevard Georges-Saumande, 25, Périgueux.

1928. DESVERGNES (Louis), \ast , ingénieur, officier chimiste des Poudres en retraite. Rue Valette, 53, Bergerac.

1925. DEVILLARD (Le Dr), O ✱, maire, vice-président du Conseil général de la Dordogne, Brantôme.

1931. DIMOND (Edouard), ✱, ☼, capitaine en retraite. Les Graves, route de Bordeaux, Ribérac.

1928. DOCHE (Paul), ☼, ☼ A, professeur au Lycée. Rue La Boétie, 39, Périgueux.

1932. DOMÈGE (Régis), libraire. Place Bugeaud, 21, Périgueux.

1931. DOMENGET DE MALAUGER, ingénieur agronome, membre de la Chambre d'Agriculture de la Dordogne, président du Syndicat des Propriétaires de la Côte de Monbazillac. Château de La Fonrousse, par Monbazillac.

1932. DOMME (SYNDICAT D'INITIATIVE DE). (Abonnement.)

1937. DORILLAC (Daniel), sculpteur. Cours d'Alsace-Lorraine, 13, Bergerac.

1925. DOUSSINET (Albéric), étudiant en médecine. Piégut-Pluviers.

1909. DROUILH (Henri), ✱, ingénieur en chef honoraire du S. V. Rue des Jacobins, 2, Périgueux.

1937. DU BOISSIAMON (M^{me} H.). Château de Mellet, par Beauregard-de-Terrasson.

1935. DUBOSQ (Guy), archiviste aux Archives Nationales. Rue Barthélemy, 10, Paris (XV^e).

1927. DUBUISSON (Pierre), licencié en droit, notaire. Mareuil-sur-Belle.

1927. DU BUIT (Jean), C ✱, inspecteur général des Finances. Rue de l'Université, 11, Paris (VII^e), et La Peyzie, par Lisle.

1911. DUBUT (Annet), ☼ I, O ☼. Villa Pitini, route de Bordeaux, Ribérac.

1936. DU CHEYRON DE BEAUMONT (Le capitaine Louis). Château de Mayac, par Savignac-les-Eglises.

1930. DU CHEYRON DU PAVILLON (Le comte Hugues). Rue de la Pompe, 89, Paris (XVI^e).

1936. DUCHEZ (Jean), banquier. Cours Montaigne, 22, Périgueux.

1934. DU CLUZEL DE REMAURIN (Théodore), ingénieur. Rue Paul-Déroulède, 34, Bois-Colombes (Seine).

1903. DUFOURGT (Jean-Paul), propriétaire. Befou, par Saint-Laurent-des-Hommes.

1937. DUFRAISSE (André),  I, directeur d'école honoraire. Excideuil.

1932. DUJARRIC DE LA RIVIÈRE (Le D^r), *, docteur ès sciences, auditeur au Conseil supérieur d'hygiène publique de France, Chef de service à l'Institut Pasteur. Rue du Docteur-Roux, 28, Paris (XV^e).

1926. DUJARRIC-DESCOMBES (Henri). Le Maine, par Celles.

1919 DU LAU D'ALLEMANS (Le marquis). Rue Boissière, 18, Paris (XVI^e), et château de Montardy, par Grand-Brassac.

1930. DU MAS DE PAYSAC (Le marquis Jehan), agent général d'assurances. Place Bellegarde, 1, Bergerac.

1927. DUMON (Etienne), ingénieur géologue, syndicat d'études et de recherches pétrolières en Tunisie. Rue des Fontenottes, 26, Besançon (Doubs), et Jaure, près Bergerac.

1928. DUMOULIN DE LA PLANTE (J.). Rue Cernuschi, 3, Paris (XVII^e), et château de la Hierce, à Brantôme.

1930. DUNOGIER (Roger), avocat. Rue La Boétie, 1, Périgueux.

1932. DUPIN DE SAINT-CYR (L'abbé Gérard), aumônier à l'Asile de Larmane, par Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).

1879. DUPUIS (Jean), ancien notaire. Cours Montaigne, 23, Périgueux.

1931. DUPUY (M^{me} F.). Rue Claude-Bernard, 5, Périgueux.

1912. DURIEUX (Le D^r Jean), *, . Rue Lamy, Thiviers.

1897. DURIEUX (Joseph), C *, O   I, commandeur de l'Ordre de l'Etoile noire, chevalier de l'Ordre royal du Cambodge, chevalier de l'Ordre de Malte, médaille d'or de la Mutualité, docteur en droit, lauréat de l'Institut, chef de division honoraire de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur, ancien président de la Société des Etudes historiques, membre non résident du Comité des Travaux historiques et scientifiques, membre du Comité de la Sabretache. Rue Notre-Dame-des-Champs, 66, Paris (VI^e).

1936. DUROUX (Le commandant). Savignac-les-Eglises.

1919. DUSOLIER (Le D^r Emile), O. *, , médecin colonel en retraite. Rue du Colisée, 16, Bordeaux.

1919. DUVERNEUIL (M^{lle} Gabrielle), institutrice honoraire. Ménestrol, par Montpon-sur-l'Isle.

1937. ELISSÈCHE (B.), professeur honoraire d'École normale. Avenue Bertrand-de-Born, 24, Périgueux.

1923. ENTRAYGUES (Le chanoine), lauréat de l'Institut, aumônier de la Visitation. Rue Littré, 5, Périgueux.

1906. ESCANDE (Jean-Joseph), *, ☼ I, secrétaire général honoraire de la Sous-Préfecture. Cour des Chanoines, 2, Sarlat.

1930. ESCATHA (François d'). Château de Boisset, par Saint-Astier.

1936. ESTIGNARD (Le chevalier), ☼, Commandeur vice-chancelier de la Lieutenance de France de l'Ordre du Saint-Sépulcre. Avenue de la Bourdonnais, 59, Paris (VII^e).

1925. FABRE (Louis), avocat à la Cour d'appel, professeur à l'École de Notariat de Paris et aux Ecoles Polytechniques du Palais de Justice, licencié ès lettres (histoire et géographie). Boulevard Masséna, 129, Paris (XIII^e), et château de Mas-Berthier, par Marval (Haute-Vienne).

1892. FAGUET (Le D^r Charles), *, ☼ I, ancien interne lauréat des Hôpitaux de Bordeaux, lauréat de la Faculté de médecine, ancien chef de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de l'Université de Bordeaux, chirurgien chef de service de l'Hôpital de Périgueux et de la Clinique Francheville. Rue Maleville, 9, Périgueux.

1927. FARGEOT (Le D^r), *, ☼. Lisle.

1911. FARNIER (L'abbé), curé de Lisle.

1927. FAUCON (Georges), propriétaire. Lasseillas, commune de Teillots, par Hautefort.

1926. FAURE (M^{lle} Emilie), ☼ I, directrice d'école honoraire. Rue de la Cité, 21, Périgueux.

1904. FAURE (M^{lle} Irène), professeur de piano. Vanxains.

1936. FAUREL (Pierre), agent général d'assurances. Rue de la Liberté, Montignac-sur-Vézère.

1916. FAURE-MURET (L'abbé Arthur), *, ☼, administrateur de Champcevinel, organiste, publiciste. Rue Saint-Front, 4, Périgueux.

1924. FAYOLLE (Le comte Arnaud de), président de l'Automobile-Club périgourdin. Rue Barbecane, 14, Périgueux.

1927. FAYOLLE (Le marquis Guy de). Château de Fayolle, par Tocane-Saint-Apre.

1930. FAYOLLE (Léo), directeur de l'Institut poitevin, membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Rue Bourbeau, 18, Poitiers (Vienne).

1922. FAYOLLE DU MOUSTIER, commandant d'artillerie en retraite. Rue Pierre-Ducieux, 11, Paris (XVI^e).

1925. FAYOLLE-LUSSAC (Jean). Lussac, près Verteillac.

1933. FÉNELON (Paul), agrégé de l'Université, professeur au Lycée de Talence. Avenue Jeanne-d'Arc, 55, Bordeaux (Gironde).

1935. FLAMANT (Pierre), ingénieur des Mines. Rue Marguerin, 5, Paris (XIV^e).

1930. FLOURY (Henri), éditeur. Rue de l'Université, 14, Paris (VII^e), et château des Castillères, par Champagnac-de-Bélaïr.

1924. FONBENEY (R. Jammy de),  , docteur en droit, Procureur de la République. Clamecy (Nièvre).

1932. FONEROIDE DE LAFON (Maurice). Rue Paul-Doumer, 65, Yerres (Seine-et-Oise).

1924. FONTALIRANT (L'abbé Pierre),  A, curé de Coux-et-Bigaroque.

1912. FORESTIER (Raymond), conseiller référendaire à la Cour des Comptes. Rue de Miromesnil, 106, Paris (VIII^e), et la Motte, par Hautefort.

1923. FOUCART (M^{lle} Jeanne), institutrice. Lamonzie-Saint-Martin.

1896. FOURCEAUD (Antoine), pharmacien spécialiste. Tocane-Saint-Apre.

1921. FOURNIER DE LAURIÈRE (Roger),  A, chef de bureau au Service des Travaux municipaux. Rue Kléber, 49, Périgueux.

1928. FOURTOU (Adrien de), Conseiller référendaire honoraire à la Cour des Comptes, Administrateur de la Société Générale. Avenue Charles-Floquet, 25, Paris (VII^e),

1928. FOURTOU (Charles de), docteur en droit. Avenue Daniel-Lesueur, 10, Paris (VII^e).

1909. FRAPIN (Joseph), avoué-licencié. Rue de l'Hospice, 2, Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

1923. FÜRST (Le D^r Maurice de), O  , médecin des Mines de Blanzky. Rue du Château, 2 bis, Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire), et Logis de Brèjedus, par Ronsenac (Charente).

1928. GABEAU (Augustin), propriétaire. Abbaye de Chancelade.

1926. GADAUD (Le D^r Félix),  , sénateur de la Dordogne et maire de Périgueux. Rue La Boétie, 4, Périgueux, et boulevard Péreire, 99, Paris (XVII^e).

1925. GAILLARD (Le D^r Henri),  , ex-interne des hôpitaux de Paris, chirurgien. Rue Victor-Hugo, 10, Périgueux.

1894. GAILLARD-LACOMBE (Maurice),  , ministre plénipotentiaire. Boulevard Malesherbes, 20, Paris (VIII^e).

1922. GANON (M^{lle} Armande), directrice d'école à Château-l'Evêque.

1921. GARGAUD (Le D^r Pol). Rue Fournier-Lacharmie, 25, Périgueux.

1920. GARGAUD-PASQUET (M^{me}). Château de Puy-Boissier, par Thenon.

1929. GARRIGUE (Franck), capitaine au long cours, enseigne de vaisseau de 1^{re} classe de réserve. Rue Béranger, 9, Le Havre (Seine-Inférieure).

1924. GASSIAN (André), notaire. Mussidan.

1938. GAUJON (Jean), chef du Service départemental du cadastre. Rue de la Boétie, 56, Périgueux.

1921. GAULÉJAC (Le D^r Henri de), O  , médecin-colonel. Boulevard Carnot, 17, Toulouse (Haute-Garonne).

1935. GAUTHERON (Claude), ingénieur civil des Mines. Avenue Rapp, 30, Paris (VII^e), et Les Brandines, par Bergerac.

1923. GAUTHIER (Le D^r Arthur), Avenue Carnot, 13, Caudéran (Gironde).

1933. GAUVILLE (Elie),   , percepteur. Neuilly-l'Evêque (Haute-Marne), et Vergt.

1926. GENDRAUD (M^{me} Régine). Verteillac.
1921. GÉRARD DU BARRY (Le comte Armand de). Rue de Courcelles, 134, Paris (XVII^e).
1937. GERMAIN (M^{me} Paul). Villa Myosotis, rue Béranger, 6, Pessac (Gironde).
1937. GIGOT (Jean), archiviste départemental de la Dordogne. Rue des Jacobins, 5, Périgueux.
1905. GILLES-LAGRANGE (Pierre), *, ☞. Haras de Lamballe (Côtes-du-Nord).
1929. GIRARD (Georges), *, archiviste paléographe, bibliothécaire du Ministère des Affaires étrangères. Sentier de la Bourgoigne, 3, Meudon (Seine-et-Oise), et château d'Escoire.
1937. GIRAUD (M.), ingénieur agronome. Rue Guynemer, 33, Périgueux.
1934. GIRAUDÉ (François et Joseph). Rue Latour, 16, Bordeaux.
1929. GIRAUDY DU GREY (Le comte Léo de). Avenue du Roule, 30, Neuilly (Seine).
1929. GIRY (L'abbé Robert), docteur en théologie, curé de Saint-Paul-la-Roche et Sarrazac.
1925. GIRY-LATERRIÈRE (Edouard), notaire. Place de la Halle, Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).
1924. GLANGETAS (L'abbé Léonard), curé du Change.
1932. GODON-VASNIER (Albert), architecte. Avenue Camoëns, 2, Paris (XVI^e), et château du Masnègre, par Montignac-sur-Vézère.
1927. GONTAUT-BIRON (Le comte Guy de). Rue Dumont-d'Urville, 17, Paris (XVI^e), et château de Navailles, par Navailles-Angos (Basses-Pyrénées).
1889. GONTAUT-BIRON (Le comte Théodore de). Rue de Varenne, 45, Paris (VII^e).
1919. GONTIER MAINE DE BIRAN (Albert), *, ☞, ingénieur civil des Mines. Rue de Moscou, 12, Paris (VIII^e).
1926. GOURGUE (L'abbé de). Château de Lanquais, par Lanquais.
1930. GRELIÈRE (Paul), *, ☞ A, directeur des Cours complémentaires. Terrasson.

1935. GRENIER DE CARDENAL (Le D^r), O ✱, médecin général du cadre de réserve. Rue de Saint-Genès, 98, Bordeaux.
1927. GRONDIN (Max), docteur en droit, avocat, professeur honoraire. Rue de l'Hôpital, 46, Ribérac.
1897. GROS (L'abbé Jean-Joseph), curé de Montbazillac
1926. GUIBERT (Georges), ✱. Avenue de Wagram, 52, Paris (XVII^e), et château de la Grènerie, par Verteillac.
1925. GUILLEMOT (L'abbé), curé d'Echourgnac.
1922. HAUTEFORT (Le comte d'), C ✱, ☞. Avenue Victor-Emmanuel III, 15, Paris (VIII^e), et château de Villiers-le-Bacle, par Gif (Seine-et-Oise).
1936. HAUTEFORT (Le D^r Louis), ✱. Rue de Courcelles, 73, Paris (VIII^e).
1924. HÉBELIN (Charles), président du Syndicat d'Initiative du Périgord, maire de Ladouze.
1933. HELLIER (Raymond). Rue du Rocher, 55, Paris (VIII^e).
1922. HERMENT (Georges), négociant, juge suppléant au Tribunal de Commerce. Rue Ludovic-Trarieux, Périgueux.
1910. JARRY (L'abbé Arthur), ☞ I, aumônier du Lycée. Rue Waldeck-Rousseau, 3, Périgueux.
1922. JOSSELIN (Jean), notaire. Bourdeilles.
1893. JOUANEL (André), ☞ I, avoué-licencié, conservateur des archives municipales. Boulevard Victor-Hugo, 7, Bergerac.
1934. JOUBERT (M^{lle} Aricie), directrice de l'École de filles de Saint-Aulaye.
1926. JOUSSAIN (Henri-André), ☞ I, agrégé de l'Université, docteur ès lettres, professeur de philosophie au Lycée. Rue Saint-Simon, 3, Périgueux.
1928. JULIEN (L'abbé Georges) [Georges Rocal], lauréat de l'Institut, curé de Saint-Saud.
1936. LA BATUT (Le comte de La Borie de), chef d'escadron en retraite. Le Marais, par Saint-Chamassy.
1891. LABROUSSE (Maurice), ☞ A, pharmacien. Le Verdon-sur-Mer (Gironde).
1919. LA CHAPELLE (Gabriel de), agent général de la Cie d'assurances l'Abeille. Boulevard Victor-Hugo, 5, Bergerac.

1933. LACORRE (Fernand), notaire. Avenue Jean-Jaurès, 22, Cenon (Gironde).

1933. LACOSTE (Le D^r), médecin-chef de la Pouponnière des Enfants assistés. Rue de Metz, 22, Périgueux.

1918. LACOSTE (M^{me} Edouard). Rue Lamartine, 23, Périgueux.

1928. LACOSTE (Georges), directeur des papeteries de la Roche. Cognac-sur-l'Isle.

1927. LACOSTE (Jules), président de Chambre à la Cour d'Appel. Rue d'Arcachon, 26, Bordeaux.

1936. LACROIX (Le D^r), maire et conseiller général de Saint-Aulaye.

1911. LA CROIX DE SAINT-CYPRIEN (Charles de). L'Abbaye de Ligeux, par Sorges.

1914. LACROUSILLE (Amédée Debets de), avocat, ancien bâtonnier. Place du Palais, 6, Périgueux.

1924. LAFAYE (Le D^r Edmond). Rue Jean-Jaurès, Saint-Astier.

1937. LAFILLE (Jean), instituteur. Le Bugue.

1911. LAFON (Le D^r Charles), ✱, ✎, médecin oculiste. Rue Louis-Mie, 35, Périgueux.

1922. LA FORCE (Le duc de), ✱, membre de l'Académie française. Rue Pierre-Charron, 55, Paris (VIII^e), et château de Saint-Aubin, par Fresnay-sur-Sarthe (Sarthe).

1936. LALA (M^{me} Anne), directrice d'école. Rio-Salado, département d'Oran (Algérie).

1926. LANXADE (Le chanoine Pierre), curé de la Cité. Avenue Cavaignac, 8, Périgueux.

1929. LAPORTE (Fernand), industriel. Usine de la Gare, Neuvic-sur-l'Isle.

1932. LAPORTE-BISQUIT (Edouard), ✱, maire d'Eygurande-Gardedeuil. Château de La Môle, par Montpon-sur-l'Isle, et Jarnac (Charente).

1923. LAPUYADE (Paul), ✎. Rue Coligny, Périgueux.

1895. LARGE (L'abbé Urbain), chanoine titulaire. Rue Pierre-Magne, 75, Périgueux.

1923. LA ROBERTIE (Louis de). Château de la Pommerie, par Cendrieux.

1935. LAROCHE (Le D^r Armand). Rue Sainte-Catherine, Bergerac.
1930. LA ROUSSIE (M^{me} André). Javerlhac.
1930. LASSAIGNE (Ernest), *, 𐄂 I, banquier, ancien juge au Tribunal de Commerce. Rue Bodin, 2, Périgueux.
1928. LASSORT (L'abbé Alexis), curé de Marquay.
1922. LASTERNAS (Paul), ancien avocat à la Cour de Paris. Rue de Provence, 34, Paris (IX^e), et Abbaye de Saint-Jean-de-Côle.
1901. LATOUR (René-Pouyadon), 𐄂, docteur en droit, notaire. 25, rue Gambetta, Périgueux.
1932. LATOUR (Jean), docteur en droit. Rue du Palais-de l'Ombrière, 20, Bordeaux.
1936. LAURENT (Jean-Paul). Boulevard de Port-Royal, 82, Paris (V^e), et place Bugeaud, Excideuil.
1934. LAVAL (Léon), instituteur. Rue du Quatre-Septembre, Montignac-sur-Vézère.
1912. LAVERGNE (Géraud), *, 𐄂 I, archiviste du Loiret, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Rue d'Illiers, 28, Orléans (Loiret).
1921. LA VERRIE DE VIVANT (La comtesse de). Château de Gageac, par Gardonne.
1925. LAVIALLE (L'abbé Raymond), curé-doyen du Bugue.
1931. LAVOIX (Antoine), O *, ingénieur-conseil. Avenue de La Bourdonnais, 15, Paris (VII^e), et Le Buisson, par Busserolles.
1926. LÉONARDON (Albert), notaire honoraire. Place de la Gendarmerie, Ribérac.
1926. LÉONARDON-LAPERVENCHE (M^{me}). Place de la Gendarmerie, Ribérac, et château de Costecalve, par Cenac-et-Saint-Julien.
1935. LE ROY (Robert), *, capitaine en retraite. Montignac-sur-Vézère.
1907. LESCA (Georges), *. Rue Capdeville, 46, Bordeaux.
1929. LESOURD (Paul), archiviste paléographe. Rue de Buzenval, 14, Boulogne-sur-Seine (Seine), et au Temple-de-l'Eau.

1929. LESTRADE DE CONTI (Le comte Henri de). Rue Romaine, 5, Périgueux, et Salers (Cantal).

1927. LESTRADE DE CONTI (Le vicomte Pierre de). Rue Romaine, 5, Périgueux.

1933. LEYDIER (Jean),  A. Rue Neuve-d'Argenson, 28, Bergerac.

1917. LEYMONNERIE (Jean),  , receveur de l'Enregistrement. Rue Berthelot, La Roche-sur-Yon (Vendée).

1930. L'HONNEUR (Le D^r Régis), président du Syndicat d'Initiative. Monpazier.

1932. LIGONAT (Le chanoine), curé de Saint-Jacques. Bergerac.

1931. LLOYD E. EVANS. Le Maine, par Saint-Vincent-sur-Isle, et avenue Molière, 167, Bruxelles (Belgique).

1911. LOMÉNIE (M^{me} de). Château de Puyraseau, par Piégut-Pluviers.

1934. LOUIS (S. Exc. Mgr),   , évêque de Périgueux et de Sarlat.

1937. LUSIGNAN (Fernand), receveur-entreposeur des Contributions indirectes. Rue Pozzi, 24, Bergerac.

1926. LUSSUS (Le lieutenant Albert), 162^e R. I. F. Boulay (Moselle).

1934. LUSSUS (Lucien), contrôleur des P. T. T. en retraite. Rue Blaise-Pascal, Bergerac.

1932. MAGNE (Henri), ingénieur principal du Service vicinal, cours Fénelon, 3, Périgueux.

1927. MAGNE (Jacques), instituteur. Saint-Martin-de-Ribérac.

1924. MAILLARD-TAILLEFER (Le comte de). Château de Feydoux, par Saint-Pierre-de-Côle.

1922. MALET (Le marquis de). Rampe du Palet, 57, Saint-Cybard, Angoulême (Charente), et château de Puycharnaud, par Bussière-Badil.

1930. MARCELOT (Marc), huissier. Rue Marc-Dufraise, 8, Ribérac.

1935. MARCHADIER (M^{me} René). Le Séjalar, par La Chapelle-Gonaguet.

1905. MAREY (Raoul), propriétaire. Rue Michelet, 13, Périgueux, et Marsac.

1903. MARGAT (Raoul), \S I, professeur à la Faculté de Droit. Rue J.-J. Bel, 2, Bordeaux, et Les Vergnes, par Trélissac.

1937. MARQUAY (Chanoine Joseph), curé-doyen de Montignac-sur-Vézère.

1926. MARQUEYSSAT (M^{lle} Eve), \S A, institutrice honoraire. Rue Talleyrand-Périgord, 39, Périgueux.

1920. MARTIN DU THEIL (Le D^r G.). Avenue de Neuilly, 52, Neuilly (Seine).

1936. MARTON (M^{lle} A.), institutrice. Rue Thiers, 15, Périgueux.

1935. MARTY (Bernard), chirurgien dentiste. Cours Montaigne, 2, Périgueux.

1926. MARTY (Gabriel), Banque, Assurances, Immeubles. Place Nationale, Ribérac.

1926. MAUBOURGUET (J.-M.), \S , \S I, docteur ès lettres, professeur au Lycée. Rue du Plantier, 18, Périgueux, et Le Présidial, Sarlat.

1936. MAURY, horloger-bijoutier. Cours Montaigne, 2, Périgueux.

1922. MAURY (Jean), \S I, conservateur de la station préhistorique de Laugerie-Basse, et de la grotte du Grand Roc. Les Eyzies-de-Tayac.

1936. MAZE (Charles). Rue Lepic, 71, Paris (XVIII^e).

1900. MAZEAU (Paul), industriel. Rue Lamartine, 12, Périgueux.

1933. MAZEL (A.), licencié ès sciences, docteur-vétérinaire. Montignac-sur-Vézère.

1932. MAZEROLLE (André), notaire. Montignac-sur-Vézère.

1933. MAZERON (Bené), rédacteur-correspondant au *Courrier du Centre*. Rue Michelet, 25, Périgueux.

1927. MAZURIER (Ernest), pharmacien. Place de la Gendarmerie, Ribérac.

1928. MÉNESPLIER (Marcel), entrepreneur. Boulevard Gambetta, Nontron.

1928. MERCIER (Gaston), ✱. Boulevard Raspail, 13, Paris (VII^e).

1929. MERCIER (Louis), émailleur d'art, propriétaire. Chancelade.

1921. MERCIER DE LOSTENDE (L'amiral baron), C ✱, ancien conseiller général de la Dordogne. Rue Théophile-Gauthier, 24, Paris (XVI^e), et château de Montaigne, par La Mothe-Montravel.

1935. MÉVELLEC (L'abbé), aumônier des Bretons. Boulevard de Vésone, 24, Périgueux.

1911. MILLET (Henri), avocat, maire de Saint-Crépin. Rue d'Artois, 9, Paris (VIII^e), et château de Saint-Crépin, par Brantôme.

1932. MINOUX (Maurice), docteur en pharmacien, ex-interne des hôpitaux de Paris, ex-élève de l'Institut Pasteur, pharmacien. Place Gambetta, Bergerac.

1935. MIRANDOL (Le comte de), ✱, ✎. Château de Peruis de Lévigny, par Mâcon (Saône-et-Loire).

1933. MONGIBEAUX (M^{me} Pierre). Boulevard de Vésone, 35, Périgueux.

1936. MONTAGUT (Emile), ✱, directeur honoraire de l'Ecole professionnelle. Allée de Tourny, 29, Périgueux.

1923. MONTARDY (Henry de), ✱, docteur en droit, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques. Rue Saint-Simon, 15, Paris (VII^e).

1935. MONTAUZON (Jean de), notaire. Mehun-sur-Yèvre (Cher).

1903. MONTCHEUL (Baron Henri de), ✱, ✎, conseiller référendaire à la Cour des Comptes. Avenue Rapp, 37, Paris (VII^e), et château des Ages, commune de Monsec, par Mareuil-sur-Belle.

1920. MONTÉGUT-LAMORELIE (M^{me} Henri de). Grand'Rue, 59, et château des Ombrais, par La Rochefoucauld (Charente).

1885. MONTEIL (Xavier de), licencié en droit. Château de Fayolle, commune de Villetoureix, par Ribérac.

1901. MONTET (Fernand), licencié en droit, notaire. Meyrals, par Saint-Cyprien.

1937. MORQUIN (G.), *, professeur à l'E. S. P. Rue de la Boétie, 51, Périgueux.
1916. MOULINIÉ (M^{me} Georges). Château de La Gauterie, par Saint-Séverin (Charente).
1936. MOULINIER (Georges), professeur agrégé au Lycée Condorcet. Rue Furstenberg, 6, Paris (VI^e).
1922. MOULINIER (Le D^r René), O *, médecin principal de la marine en retraite. Rue d'Aviau, 31, Bordeaux.
1936. MOUNIER (André), professeur à la Faculté de Droit. Rue de Talence, 36, Bordeaux, et Champniers-et-Reilhac.
1910. MOUSSON-LANAUZE, (Le D^r), M I, ancien interne des hôpitaux. Place de la Tourelle, 3 bis, Saint-Mandé (Seine).
1924. MURAT (André), *, industriel, vice-président de la Chambre de Commerce. Boulevard de Vésone, 39, Périgueux.
1922. NÉGRIER (M^{lle} Alexandrine), *, M I, directrice d'École honoraire. Rue Victor-Hugo, 4, Périgueux.
1935. NÉGRIER (Henri), propriétaire. Le Bouyssou, par Marsaneix, et rue Haute-de-Saint-Georges, 8, Périgueux.
1936. NERVAUX-LOYS (Baronne de). Rue du Plantier, 14, Périgueux, et château des Bories, par Trélissac.
1923. NIGOUL (Joseph), *, N , notaire. Sainte-Sabine.
1937. OLIVIER (Capitaine Maurice). Avenue Mirabeau, 2, Versailles, et La Freunie, par Montagnac-la-Crempse.
1930. OZIER (Le D^r), *. Castelnau-de-Médoc (Gironde).
1932. PALUS (Gabriel), propriétaire. Villa Virginia, à Bertrie-Burée.
1924. PAMPOUILLE (Le D^r Louis). Saint-Avit-Sénieur.
1930. PARIER (Léon), pharmacien. Piégut-Pluviers.
1936. PARIER (Robert), pharmacien. Place de l'Hôtel-de-Ville, 16, Nontron.
1925. PASQUET (Victor), capitaine en retraite. Daglan.
1921. PAULHIAC (Le D^r Pierre), *, P . Place de la Gendarmerie, 3, Ribérac.
1936. PECHMÈZE (Jean-François), professeur au Lycée Petrus-Truong-Vinh-Ky. Saïgon-Choquan (Cochinchine).
1936. PÉNICAUD (Jean), ingénieur. Rue de la Rivière, 24, Périgueux.

1937. PERIÉ (Le Dr). Rue de Reims, 3, Bergerac.
1922. PERRAUDIN (F.), négociant. Rue des Menuts, 19 bis, Bordeaux.
1933. PERRET (Le Dr Aimé), O , médecin-chef de la Maison de Santé de Braqueville, Toulouse (Haute-Garonne).
1919. PEYNAUD (Charles), * , ,  I, licencié ès lettres et en droit, directeur général adjoint de l'École Universelle par correspondance de Paris. Rue Erlanger, 104, Paris (XVI^e).
1911. PEYRONY (Denis), * ,  I, membre non résidant du Comité des Travaux historiques, correspondant de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bordeaux, inspecteur honoraire des Monuments préhistoriques. Les Eyzies-de-Tayac.
1934. PEYRONY (Elié),  A, instituteur, inspecteur des Monuments préhistoriques et conservateur du Musée des Eyzies. Les Eyzies-de-Tayac.
1934. PITTARD (Eugène), O * , professeur d'anthropologie à l'Université. Rue des Cottages, 36, Genève (Suisse), et Maison-Blanche, par Brantôme.
1926. PLANCHAT (J.), industriel et maire des Cars (Haute-Vienne). Rue Victor-Hugo, 8, Périgueux.
1929. PLAZER (André), licencié ès lettres, professeur à l'École primaire supérieure. Villa Memydé, Dax (Landes).
1927. PORENTRU (Robert), * ,  I, médecin-dentiste. Cours Montaigne, 27, Périgueux.
1916. POUPLET LA GAUTERIE (M^{me}). Château de La Gauterie, par Saint-Séverin (Charente).
1912. POUYAUD (Le Dr), O * , ,  I, docteur en médecine et en pharmacie. Place du Coderc, 15, Périgueux.
1895. PRAT-DUMAS (Edmond), industriel, conseiller du Commerce extérieur de la France. Couze-et-Saint-Front.
1932. PRÉMONVILLE (M^{me} de). Rue Carnot, 31, Tarbes (Hautes-Pyrénées).
1916. PRESLE (Henry JACQUINOT de), O * , , chevalier de l'ordre de Sainte-Anne de Russie, Conservateur du Musée militaire du Périgord, président de l'Union des Syndicats agricoles du Périgord et du Limousin, délégué à la Cham-

bre d'Agriculture de la Dordogne. Château de Saint-Martial-Laborie, par Cherveix-Cubas.

1930. PRÉVÔT-LEYGONIE (Le commandant Gonzague). Rue de Montmoreau, 64, Angoulême (Charente).

1889. PRIEUR (Le chanoine Constant), curé-archiprêtre de la Cathédrale. Rue du Plantier, 12, Périgueux.

1929. PUYBONNIEUX (L'abbé), curé de Piégut-Pluviers.

1930. PUYGAUTHIER (Marcel), médecin-vétérinaire. La Rigeardie, par Bourdeilles.

1927. PUYRENIER (Antony), homme de lettres. Rue de Berry, 29, Bordeaux, et rue Notre-Dame, Ribérac.

1926. RAMONET (Albert). Rempart de Beaulieu, 19, Angoulême (Charente).

1935. RAPIN (Jean), § I , inspecteur de l'enseignement primaire. Rue Béranger, 21, Périgueux.

1937. REBIÈRE (M^{lle} Germaine). Le Grand-Etang, par Sainte-Estèphe.

1934. RENARD (Albert), ✱ , ingénieur des Arts et Manufactures, directeur des Papeteries de Stenay et Pouilly, Stenay (Meuse), et Ribérac.

1931. REY (L'abbé Jean), curé-doyen de Brantôme.

1926. REYTIER (M^{lle} Alice), § A , maîtresse primaire au Collège de jeunes filles. Boulevard des Arènes, 6, Périgueux.

1927. RIBES (Eugène), imprimeur, directeur de l'*Argus du Périgord*. Rue Antoine-Gadaud, 14, Périgueux.

1926. RIVASSON (Jean de), ✶ . Les Brunies, par Lachapelle-Gonaguet.

1935. RIVIÈRE (Roger). Busseroles.

1932. ROBERT (Albert), directeur honoraire d'École normale. Prats, par Vélignes.

1914. ROBERT (Marc), expert-géomètre. Monsec, par Mareuil-sur-Belle.

1906. RONTEIX (Henri), imprimeur, ancien juge au Tribunal de commerce. Rue Guynemer, 5 bis, Périgueux.

1927. ROQUEJEOFFRE (Le D^r Pierre), ancien interne des hôpitaux de Paris, ancien chef de clinique à la Faculté de Paris. Rue Gabriel-Fauré, 36, Pamiers (Ariège).

1919. ROQUEMAUREL (Le marquis Henri de), . Quai d'Orsay, 47, Paris (VII^e), et château de la Rigale, par Ribérac.

1917. ROTON (Le comte Robert de),  . Rue Gay-Lussac, 28, Paris (V^e), et château de Berbiguières, par Saint-Cyprien.

1937. ROUBINET (Pierre), ingénieur honoraire de la C^e P.-O. - Midi. Rue de la Boétie, 21, Périgueux.

1936. ROUCH (Raymond), négociant. Rue Beleyme, 4, Périgueux.

1917. ROUDEAU (Henri). Rue Victor-Hugo, 16, Périgueux.

1931. ROUSSEAU,  A, médaille d'or du Dévouement, médecin-vétérinaire. Laforce.

1936. ROUSSEAU-BROUILLET (M^{me} Félicie). Augignac (Dordogne).

1904. ROUX (Le chanoine Joseph), lauréat de l'Institut. Rue de la Cité, 2, Périgueux.

1929. ROUX (L'abbé Paul), curé d'Agonac.

1935. ROUX (Louis), propriétaire. Agonac.

1935. ROUX (M^{me} Louis). Agonac.

1894. ROYÈRE (Le comte de),  , ancien officier de cavalerie. Château de Monsec, par Saint-Cyprien.

1938. RUFFRAY (M. de), agent d'assurances. Rue du Bac, Périgueux.

1923. SACERDOTE (Achille). Avenue Marceau, 34, Paris (VIII^e), et château de Château-l'Evêque.

1925. SAINT-AULAIRE (Le comte de), ancien ambassadeur. Avenue Rapp, 33, Paris (VII^e), et château de la Malartrie, par Sarlat.

1914. SAINT-EXUPÉRY (Le comte Ernest de). Château du Fraysse, par Terrasson.

1884. SAINT-MARTIN (L'abbé André),  , licencié en droit, vice-président honoraire de la Société d'Horticulture. Place Francheville, 22, Périgueux.

1924. SAINT-MARTIN (Joseph), propriétaire, conseiller d'arrondissement, maire de Boulazac. Place Francheville, 22, Périgueux.

1875. SAINT-SAUD (Le comte d'Arlot de),   I, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, inspecteur

de la Société française d'Archéologie. Château de la Valouze, par La Roche-Chalais, et cours Pasteur, 25, Bordeaux.

1914. SAINT-SERNIN (Le comte Fernand-Joseph de). Château de Nontron.

1931. SARABEN (Julien), § I , professeur de dessin au Lycée, directeur de l'École municipale de dessin. Boulevard du Petit-Change, 72, Périgueux.

1928. SCHAEFER (M^{me} veuve Georges), \ast . Rue de Strasbourg, 2, Périgueux.

1936. SCLAFERT (M^{me} Thérèse), \ast , agrégée de l'Université, docteur ès lettres. Boulevard Saint-Germain, 7, Paris (V^e), et Le Muguet, par Saint-Rabier (Dordogne).

1926. SECONDAT (Marcel), instituteur. Plazac.

1935. SECRET (Jean), professeur au Lycée. Rue Emile-Lafon, 5, Périgueux.

1935. SEGALIN (Pierre), agrégé des lettres, chargé de conférences de grec à la Faculté, professeur au Lycée. Rue de Vincennes, 20, Rennes (Ille-et-Vilaine).

1936. SEIGNOL (Christian), éditeur. Rue Ernest-Cresson, 17, Paris (XIV^e).

1934. SIBON (Paul), \ast , § , capitaine de réserve, propriétaire. Plazac.

1917. SIGALA (L'abbé Jean), \ast , docteur en théologie, licencié en philosophie, ancien aumônier militaire, professeur de philosophie à l'Institution Saint-Joseph. Avenue de Paris, Périgueux.

1918. SOULLAC (L'abbé Pierre), chanoine honoraire, secrétaire archiviste à l'Evêché de Périgueux, et 10, place du Pontet, Sarlat.

1936. TASTET (M^{me} Henriette), employée des Postes. Ribérac.

1905. TAUZIAC (Pierre), \ast , § A , officier du Dragon d'Annam, conservateur du Musée des fouilles. Moncaret.

1935. TESSIÈRES (Le comte Albéric de), C \ast , § , colonel de chasseurs à pied en retraite. Villa des Ombrâies, Campréal, Bergerac.

1921. TEYSSANDIER (Le lieutenant-colonel Hippolyte), O *, docteur en droit, officier de Justice militaire en retraite. Plazac.
1926. TILHET (Joseph-Ludovic), professeur honoraire d'Ecole supérieure. Rue Beleyme, 3, Périgueux.
1937. TOCHEPORT (Le D^r), maire d'Excideuil.
1931. TRASSAGNAC (Le D^r), médecin général. Azerat.
1927. TRÉNEUIL (L'abbé Pierre), curé de Tursac, par les Eyzies-de-Tayac.
1926. VALENTIN (René). Saint-Privat-des-Prés.
1929. VANDIÈRE DE BELLUSSIÈRE (Le comte. Jacques de). Château de Bélussière, par Ladosse.
1922. VERGNIAUD. Bars, par Thenon.
1911. VERLIAC (Le D^r). Le Breuil-d'Ajat, par Thenon.
1936. VÉSIGNIÉ (Louis), O *, colonel d'artillerie en retraite, ancien président de la S. P. F. Rue du Général-Foy, 22, Paris (VIII^e), et Les Chavannes, Evian-les-Bains (Haute-Savoie).
1922. VIDAL DE LAUSUN (Maurice), *, colonel de cavalerie. Château de la Durantie, par Lanouaille.
1927. VIGIER DE GASTON (Le D^r Paul), domaine de la Pourcale, près Bergerac.
1932. VIGNAL (Le D^r Edouard), *. Allée de Tourny, 7, Périgueux.
1932. VIGNERON (Jean), *, docteur en droit, juge honoraire. Allée de Tourny, 9, Périgueux.
1930. VIGNÉRAS (Charles), directeur-gérant des Grands Magasins du *Printemps*. Boulevard de Courcelles, 68, Paris (XVII^e), et château de Vaure, par Cherveix-Cubas.
1933. VILLADARY (M^{me} Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque de la ville. Rue Taillefer, 28, Périgueux.
1933. VILLATTE (Le D^r Paul), ✠. Salignac.
1938. VILLEPELET (Paul), ingénieur en chef du Génie maritime. Avenue Vauban, 12, Toulon (Var).
1924. VINCENT (Jean), propriétaire. Saint-Privat-des-Prés.
1937. VINCENT (René), *, ✠, chevalier de l'Ordre de Monisérâphon, architecte diplômé de l'Etat, S. A. D. A. D. Rue Taillefer, 28, Périgueux.

MEMBRES ASSOCIÉS

1924. ALBERT (M^{lre} M.). Le Rivage l'Aubraie, par Les Sables-d'Olonne (Vendée).

AUX AMATEURS DE LIVRES (M. Marcel BLANCHETEAU). Bureau 423, faubourg Saint-Honoré, 56, Paris (VIII^e). (Abonnement.)

1924. AVEZOU (Robert), archiviste départemental. Rue des Archives, 4, Annecy (Haute-Savoie), et Bérail, par La Capelle-Biron (Lot-et-Garonne).

1922. CHAMPION (Edouard), libraire-éditeur. Quai Malaquais, 5, Paris (VI^e).

1928. CUZACQ (René), agrégé de l'Université, professeur d'histoire au Lycée de Bayonne (Basses-Pyrénées).

1932. DALE (J.-A.), chevalier de l'Empire Britannique, B. A. (Oxford) membre du Reform Club. Alleyn Road, 13, Dulwich, Londres S. E. 21 (Angleterre).

1911. DUBOIS (L'abbé), ancien président et membre de la Société des Sciences et Arts d'Agen, curé d'Artigues, par Agen (Lot-et-Garonne).

1908. DU CHEYRON DU PAVILLON (Joseph), licencié en droit. Château de Wicardenne, par Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).

1929. DUVILLE (Le D^r Paul), *,  I., médecin principal de la Marine en retraite. Rue Condé, 6, Jarnac (Charente).

1926. GAVELLE (Emile), *,  I., chevalier de l'Ordre d'Orange-Nassau, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts. Rue de l'Eglise, 7, Saint-André-lez-Lille (Nord).

1911. HARVARD UNIVERSITY of Cambridge, près Boston (Etats-Unis). (Représentée par M. A. Picard, éditeur. Rue Bonaparte, 82, Paris (VI^e).

1933. LACOSTE, *,  I., professeur agrégé d'histoire au Lycée Henri Poincaré. Rue Girardet, 5, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1895. LANAUZE-MOLINES (Le baron de). Château des Cer-teaux, Angles-sur-l'Anglin (Vienne).

1926. LA TOUR (Georges de). Beaulieu-Vineyard, et̄ 486, California Street, San-Francisco, Californie (Etats-Unis).

1930. MELLERIO (André), ✠ I, ☉, homme de lettres. Rue Madame, 12, Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).

1905. MONTARDY (Jean de). Rue Piorry, 2, Poitiers (Vienne).

1913. NOEL DU PAYRAT (Armand), officier de cavalerie. Rue Franklin, 21, Paris (XVI^e).

1929. RODERIE (Michel), propriétaire. Domaine de Saint-Michel-du-Sud, par La Cekhira (Tunisie).

1917. TENANT DE LA TOUR (Le R. P. Geoffroy), ✠, ☉., ancien aumônier de la 24^e division et chanoine honoraire de Limoges. Rue de Versailles, 42, Viroflay (Seine-et-Oise).

1924. VICTORIA AND ALBERT MUSEUM. South Kensington, S. W. 7, Londres (Angleterre). (Abonnement.)

1937. WEATHERALL (M. E.). North-Clifton, Guernesey.

1938. YON (L'abbé Armand), docteur en philosophie, licencié ès lettres. Rue Amherst, 1660, Montréal (Canada).



MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM.

AUBERT (Marcel), membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, conservateur adjoint du Musée du Louvre, professeur à l'École des Chartes et à l'École des Beaux-Arts, directeur de la Société française d'Archéologie. Cité Vanneau, 8, Paris (VII^e).

BREUIL (L'abbé H.), § I , docteur de l'Université de Cambridge, professeur au Collège de France. Rue Demours, 110, Paris (XVII^e).

COURTEAULT (Paul), \ast , § I , professeur honoraire à la Faculté des Lettres, membre non résidant du Comité des Travaux historiques, correspondant de l'Institut. Place Gambetta, 40, Bordeaux.

COUTIL (Léon), lauréat de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, § I , ancien président de la Société préhistorique française, membre correspondant d'un grand nombre de Sociétés savantes. Les Andelys (Eure).

CURZON (Henri PARENT DE), \ast , § I , docteur ès lettres, conservateur honoraire aux Archives nationales. Rue Saint-Dominique, 7, Paris (VII^e).

DESHOULIÈRES (François), directeur-adjoint de la Société française d'Archéologie. Rue de la Tour, 49, Paris.

ESPÉRANDIEU (Emile), C \ast , § I , lauréat de l'Institut, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, conservateur du Musée archéologique et des monuments romains. Nîmes (Gard), et avenue Victor-Hugo, 208, Clamart (Seine).

MARION (Marcel), \ast , § A , membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, professeur honoraire au Collège de France. Rue Claude-Bernard, 79, Paris (V^e).

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Ministère de l'Instruction publique.

- *Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques.*
- *Bulletin et Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France.*
- *Bibliothèque de l'École des Chartes.*
- *Bibliothèque de l'Université de France, à la Sorbonne, à Paris, V^e.*
- *Bibliothèque de la Commission des Monuments historiques, à la direction des Beaux-Arts, rue de Valois, 3, à Paris, I^{er}.*

Bibliothèque Nationale (Dépôt légal), rue Richelieu, 58, Paris (II^e).

- Allier *Société d'Emulation, des lettres, sciences et arts du Bourbonnais, à Moulins.*
- Bouches-du-Rhône *Bibliothèque de l'Université d'Aix-en-Provence.*
- Charente. *Société historique et archéologique de la Charente, à Angoulême.*
- Charente-Inférieure *Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, Hôtel des Sociétés, à Saintes.*
- Corrèze. *Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, à Brive.*
- Id. *Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, à Tulle.*
- Creuse. *Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, à Guéret.*
- Eure-et-Loir *Société Dunoise, à Châteaudun.*
- id. *Bibliothèque de l'Université, rue du Taur, 56, à Toulouse.*
- id. *Société des Etudes du Comminges et Julien-Sacaze, 2, rue Thiers, Saint-Gaudens.*
- Gironde. *Société archéologique de la Gironde, rue des Trois-Conils, 53, à Bordeaux.*
- Id. *Union historique et archéologique du Sud-Ouest, place Gambetta, 40, Bordeaux.*
- Hérault. *Société archéologique de Montpellier.*
- Landes *Société de Borda, 27, avenue Gambetta, à Dax (Landes).*

- Loire *La Diana*, Société historique et archéologique du Forez, Montbrison.
- Loire-Inférieure. *Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, à Nantes.
- Loiret. *Société archéologique et historique de l'Orléanais*, à Orléans.
- Id. *Société historique et archéologique du Gâtinais*, rue Gay-Lussac, 38, à Paris, V^e.
- Lot. *Société des Etudes littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, à Cahors.
- Lot-et-Garonne. *Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, à Agen.
- Nièvre. *Société Nivernaise des lettres, sciences et arts*, à Nevers.
- Saône-et-Loire. *Société Eduenne*, Hôtel Rolin, à Autun.
- Sarthe. *Société historique et archéologique du Maine*, Maison dite de « la Reine Bérengère », Grande Rue, 11, Le Mans.
- Seine. *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, au Palais de l'Institut, à Paris, IV^e.
- Id. *Société Nationale des Antiquaires de France*, au Palais du Louvre, à Paris, I^{er}.
- Id. *Société française d'archéologie*, Pavillon de Marsan, rue de Rivoli, 107, Paris, I^{er}.
- Id. *Bibliothèque d'art et d'archéologie*, rue Michelet, 3, Paris (VI^e).
- Id. *Société du Folk-Lore français et du Folk-Lore colonial*, [M. le professeur MAUNIER, Faculté de droit, place du Panthéon, 12, Paris (VI^e)].
- Id. *Société Préhistorique Française* (M. Ch. SCHLEICHER). Rue de Verneuil, 9, Paris (VII^e).
- Somme. *Société des Antiquaires de la Picardie*, au Musée de Picardie, à Amiens.
- Tarn-et-Garonne *Société archéologique du Tarn-et-Garonne*, faubourg du Moustier, 59, à Montauban.
- Vienne. *Société des Antiquaires de l'Ouest*, rue des Grandes-Ecoles, à Poitiers.
- Id. *Revue Mabillon*, à Ligugé.
- Haute-Vienne. *Société archéologique et historique du Limousin*, aux Archives départementales, rue des Combes, à Limoges.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- Belgique. *Académie royale d'archéologie de Belgique*, rue du Lion-de-Flandre, 1, Anvers.
11. *Société royale d'archéologie de Bruxelles*, rue Ravenstein, 11, à Bruxelles.
- Etats-Unis de
Amérique du Nord *Smithsonian Institution*, à Washington.
- Suède. *Académie des Antiquités*, à Stockholm.
- Pologne *MUSÉE ER. MAJEWSKI*. Varsovie.
-

SEANCES MENSUELLES
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD
du jeudi 2 décembre 1937.

Présidence de M. le chanoine J. ROUX
Président.

La séance est ouverte à 13 h. 30, en l'hôtel de la Société, 18, rue du Plantier.

Sont présents : M^{mes} Berton, Schæfer, la comtesse de Vivant; M^{lles} Bourgoïn, Marqueyssat, Marton, Négrier; MM. Aubisse, Ch. Aublant, R. Benoit, Blanchard, Cocula, Corneille, Dupuis, Elissèche, d'Escatha, Fournier de Laurière, Jouanel, de Lacrousille, le D^r Lafon, le comte Henri de Lestrade, Maubourguet, Mazon, Montagut, Roubinet, le chanoine Roux, l'abbé Paul Roux, le comte de Saint-Sernin, Secondat, Secret, René Vincent.

Sont excusés : M^{me} Marchadier; M^{lles} E. et I. Faure; MM. Dubut, le D^r L'Honneur, le comte de Saint-Saud, Sibon.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président annonce avec regret la mort de notre confrère M. BUFFET, chirurgien-dentiste à Périgueux. Il adresse ses compliments à M. SIBON, récemment nommé chevalier de la Légion d'honneur.

L'habituelle revue des périodiques permet à M. le PRÉSIDENT de relever dans le bulletin de la *Société des Antiquaires de l'Ouest* (3^e trimestre de 1937) un article de M. Léo Fayolle

sur « Le palais carolingien de Cassanogilum à Chasseneuil ». — Le *Bournal* (juillet-septembre 1937) nous apporte le récit de la félibrée de Montignac. — Le *Périgourdin de Bordeaux* (octobre 1937) renferme la suite de l'étude du Dr L'Honneur sur le canton de Monpazier.

Les Monuments historiques de la France (3^e fascicule 1937) enregistrent le classement de l'ancienne porte fortifiée voisine de l'église de Saint-Pompon. A ce sujet, M. le Président annonce que le service des monuments historiques va entreprendre au Château-Barrière quelques travaux destinés à garantir les murs de la ruine en les coiffant d'une chape de mortier. Sur une question de M. Aublant, M. COCULA dit que le classement de la porte de Mars est en bonne voie; on peut même espérer celui du mur gallo-romain tout entier.

Les Bulletin et Mémoires de la Société archéologique de la Charente (1936) renferment une étude considérable sur l'« Orientalisme dans l'art roman de l'Angoumois ». M. le PRÉSIDENT conteste la thèse de l'auteur, qui voudrait expliquer les traces d'influence arabe qu'on remarque sur plusieurs églises de l'Angoumois par ce fait qu'elles se trouvaient sur le chemin des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Le Périgord se trouvait sur le même chemin et on ne voit à Saint-Front aucune trace de l'influence arabe; à peine la devine-t-on sur le portail de Tayac, sur l'ancien portail de la cathédrale de Sarlat et sur une fenêtre de Saint-Amand-de-Coly, toutes églises relativement tardives. Les moines qui ont construit ces églises n'ont-ils pas été plutôt influencés par les dessins des manuscrits qui leur faisaient connaître l'ornementation orientale ?

M. du BUI a fait don à la Société d'un lot important de documents imprimés. Ils se rapportent à un procès intenté par Claude de Bourdeille au sujet du testament de Jacqueline de Montbron, en date du 22 avril 1594; ils ont un intérêt tout particulier pour la généalogie de Bourdeille.

Le Dr LAFON a offert à la bibliothèque les *Philippiques de Lagrange-Chancel*, édition de Lescure, Paris, Poulet-Malassis, 1858 (in-12^e de 426 p. dont 235 pour la préface). Nous

avons également reçu en hommage de M. Franck DELAGE un tiré à part de la *Revue de Numismatique* intitulé *Le trésor de Vaulry et les monnaies gauloises du Limousin*. M. R. RIVIÈRE nous a enfin envoyé un petit recueil de contes réunis par Jean Ruisseau sous le titre de *Bribes*. Jean Ruisseau ne faisant qu'un avec M. Rivière, celui-ci a donc fourni le texte — qu'il appelle modestement « un prétexte » —, exécuté les gravures sur bois, imprimé et tiré le recueil; il n'a pas fait le papier, mais il l'a voulu périgourdin. A nos généreux confrères, M. le Président adresse nos remerciements.

A son tour, M. CORNEILLE offre à notre bibliothèque une *Thèse pour la licence* soutenue devant la Faculté de Droit de Paris par un Limousin, en 1834; un opuscule intitulé *Procès de Michel Ney*, instruction préparatoire et première procédure (Paris, Plancher, 1815, in-8° de 74 p., broché); un *Supplément au Bulletin* [de la Dordogne], n° 363, du 5 juin 1813 (4 p.), qui reproduit les discours prononcés le 29 mai par le baron Maurice, préfet de la Dordogne, et par M. Vidal, maire de Périgueux; un avis de décès de Madame Romieu, épouse du préfet (1836); une convocation adressée le 25 novembre 1831 à M. Vignéras, rue Taillefer, pour qu'il prenne part, le même jour, à l'élection de six conseillers municipaux. A nos archives, M. Corneille donne divers papiers manuscrits. Ce sont, en particulier, des états de frais pour obsèques; une circulaire adressée à M. de Vignéras par M. de Crémoux pour la fondation de la *Gazette du Périgord et du Bas-Limousin*, circulaire annotée par M. de Crémoux lui-même; enfin, un dossier fort curieux concernant l'équipement d'un volontaire fourni en mars 1793 par la commune de Brantôme.

M. le Président remercie notre confrère, et pour l'analyse qu'il a donnée de chacun de ces documents et pour l'abandon qu'il en a fait à la Société.

Après avoir présenté quelques ouvrages récemment achetés pour notre bibliothèque, particulièrement la carte routière et hydrographique du département de la Dordogne, en 8 feuillets, M. le Président fait circuler un lot de photographies

envoyées par M. TAUZIAC; elles donnent l'état des fouilles les plus récentes de Moncaret.

Le Secrétaire-général a reçu des communications de M. Dubut, du D^r L'Honneur et du marquis de Fayolle.

Le D^r L'HONNEUR nous entretient d'un blason sculpté sur le linteau de la porte d'une ferme, à Gaugeac.

Près de l'ancienne bastide de Monpazier, écrit-il, au bord de la route qui serpente dans la vallée du Drot, on rencontre une grande ferme encapuchonnée d'un toit pointu : la Rouquette.

Le linteau de la porte de cette ferme présente un blason sculpté. Aucun doute sur le premier parti : c'est un griffon. J'ai feuilleté Froidefond, et je crois qu'on ne peut non plus hésiter sur son attribution : il appartient aux Griffon ou Griffoul, qui portaient « d'azur au griffon d'or ». D'après l'*Armorial du Périgord*, comme d'après celui du Bordelais, ces Griffon auraient été s^{rs} de Laroque et de Savy; mais je fais une réserve à priori sur ce que disent ces armoriaux; car, ainsi que nous le verrons, un Savy épousa une Griffon de Laroque, et je pense qu'au lieu de « Griffon, s^r de Laroque et de Savy », il doit plutôt falloir dire « Savy, s^r de Laroque par héritage des Griffon ».

Le second parti m'embarrasse davantage. Il m'a semblé que le plus simple était de regarder les armes des alliances que l'on connaît aux Griffon. Je crois que celles qui s'en rapprochent le plus sont celles des Saint-Ours : « d'azur à un ours d'or sur un piédestal de gueules, adextré en chef d'un croissant d'argent ». Ici, pas de terrasse perceptible, et l'ours a une bien longue queue; mais les formes ramassées et massives sont assez nettes; le sculpteur avait-il jamais vu d'ours? Auquel cas, nous aurions les *armes d'Isaac de Griffon*, s^r de la Roque-David en Grolejac, vivant en 1698, fils, d'après Froidefond, de Daniel et de Suzanne de Solminihac; d'après les *Bans* de M. de Saint-Saud, de David, marié vers 1639 à Catherine de Guiscard, et de sa femme *Jeanne de Saint-Ours*, dont il eut Marie, épouse d'Henry de Savy.

Il est à noter, dit en terminant le D^r L'Honneur, que, en 1859, la Rouquette appartenait encore aux Laroque-Savy.

Le marquis de FAYOLLE regrette qu'il n'existe pas en Périgord une monographie d'ensemble sur les cluseaux.

Peut-être, remarque-t-il, arriverait-on à une théorie acceptable quant à l'époque, ou plutôt la période pendant laquelle ils ont commencé à être creusés. Celui de Fayolle, exactement foré sous le châ-

teau, offre cette caractéristique de présenter une sortie couverte de pierres de forme triangulaire allongée, juxtaposées de façon parfaite, s'appuyant au sommet les unes contre les autres. Je n'ai vu ce système que dans une allée à demi effondrée à Gavrinis et dans deux autres allées, en Suède, l'une près d'Uméa, l'autre près de Norrköpping. A Montardit existait un ensemble tout à fait intéressant, malheureusement à demi détruit par le précédent marquis du Lau pour agrandir la cour du château.

M. DUBUT, dans un article que publiera le *Bulletin*, raconte une émeute à Chenaud en l'an II; le maire fut condamné à l'échafaud et exécuté à Périgueux.

M. Charles AUBLANT rappelle qu'à la séance de mai dernier, M. le Président nous fit un petit historique de la maison où nous sommes installés aujourd'hui.

Je crois intéressant, ajoute notre trésorier, de compléter les notes de M. le Président en rappelant qu'un Périgourdin fort distingué, le docteur François-Louis Poumiès de La Siboutie, né à Saint-Germain-du-Salembre, le 8 juin 1789, y passa, sous le Consulat et l'Empire, un certain nombre d'années de son adolescence. Dans le volume de ses très intéressants mémoires, *Souvenirs d'un Médecin de Paris*, publié en 1910 par les deux filles de l'auteur avec une introduction et des notes de notre érudit vice-président, M. Joseph Durieux, le docteur écrit, p. 66 : « Je me plaisais beaucoup à Périgueux. Je demeurais dans la rue du Plantier, chez mon grand-père, M. Cellérier, qui vendit plus tard sa maison à M. de Flageac. Il recevait beaucoup de monde. Je me trouvai ainsi introduit partout. »

Il ne peut y avoir de doute, le jeune Poumiès de La Siboutie habita donc, au commencement du dix-neuvième siècle, dans cette maison, alors qu'il suivait les cours de l'École Centrale de Périgueux, et, après la suppression de cette dernière, ceux du bon collège dirigé par l'abbé de Loqueyssie.

M. de LACROUSILLE ajoute à ces renseignements sur Poumiès de La Siboutie quelques menues précisions.

Le Dr LAFON présente à l'Assemblée un travail considérable qu'il vient d'achever sur la lutte des extrémistes contre les modérés, à Périgueux, durant la Révolution, particulièrement sur le procès de Pipaud-Desgranges, Lambertie, Moulin et Sirey, qui furent traduits devant le tribunal révolution-

naire pour menées fédéralistes; si Sirey réussit à s'en tirer, les trois premiers furent guillotinés. Ce travail, qui sera publié dans le *Bulletin*, a été fait surtout grâce aux registres de la « Société des Amis de la Constitution », de Périgueux. On sait que notre bibliothèque possède les trois premiers, qui viennent de la collection Didon. Le D^r Lafon a le 4^e; la mairie possède le 6^e; le 5^e paraît perdu. Pour remercier la Société d'avoir bien voulu lui confier les trois premiers volumes, le D^r Lafon lui fait don du quatrième. Ces volumes furent achetés par notre confrère et par M. Didon, il y a une douzaine d'années, au libraire Lécossois. Celui-ci les tenait d'un « peillarot » qui avait rapporté le tout, avec un lot de vieux papiers, de l'ancienne abbaye de Chancelade. Grâce à Lécossois, quatre registres sur cinq échappèrent donc au pilon. Il est probable que ces registres étaient à Chancelade depuis la Révolution, car l'abbaye devint la propriété de Gilles-Lagrange, qui fut l'un des derniers fidèles de la Société des Amis de la Constitution et dut, vraisemblablement, en conserver les registres.

M. AUBISSE donne en quelques mots d'utiles indications sur les anciennes mesures agraires en Périgord. Sa note paraîtra dans nos *Varia*.

M. R. BENOIT, répondant à une question du Secrétaire-général, déclare que le *Greffe*, près de Saint-Front, n'a jamais officiellement existé. Elargissant le débat, il apporte sur la numérotation des maisons et la dénomination des rues une multitude de renseignements aussi pittoresques qu'instructifs. Il nous conte, en particulier, l'histoire funambulesque des statues de Fénelon et de Montaigne qui ne furent jamais inaugurées.

M. de LACROUSILLE vient dire quelle émotion s'est emparé de lui lorsqu'il a appris que le conseil municipal de Périgueux avait voté le principe du transfert des archives de la ville dans les locaux des archives départementales.

« Il n'est pas possible, s'écrie notre éloquent confrère, que le Conseil municipal de 1937 et le maire, M. Gadaud, dont tout le monde apprécie

à culture et la distinction, veuillent se « défaire » de nos archives sous le fallacieux prétexte de fournir à d'autres services le local où elles sont actuellement. Ce qu'il faudrait, c'est leur trouver un local mieux approprié, où un archiviste compétent pourrait en terminer le classement et où les érudits pourraient venir les consulter. Livrer à un dépôt public ces « papiers de famille », que nos pères ont conservé précieusement pendant sept siècles, c'est oublier la tradition au nom de laquelle les édiles du passé défendirent contre les sénéchaux royaux ces pièces qui proclamaient leurs libertés, car ils entendaient que, ni le comte de Périgord, ni l'évêque de Périgueux eussent sur eux autorité ou juridiction ».

M. FOURNIER DE LAURIÈRE s'associe à cette déclaration, qui recueille l'unanime adhésion de l'assemblée.

La séance est levée à 16 heures 10.

Le Secrétaire général,
JEAN MAUBOURGUET.

Le Président,
Chanoine J. ROUX.

Séance du jeudi 6 janvier 1938.

Présidence de M. le Chanoine J. ROUX,

Président.

La séance est ouverte à 13 h. 30, dans l'hôtel de la Société, 18, rue du Plantier.

Sont présents : M^{me} Berton; MM. Aubisse, R. Benoit, Blanchard, Cocula, Corneille, Dupuis, Fournier de Laurière, Gigot, le D^r Lafon, le comte Henri de Lestrade, Maubourguet, Roubinet, le chanoine Roux, l'abbé Paul Roux, Secret.

Sont excusés : MM. Aublant, Jouanel, le comte de Saint-Saud.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le PRÉSIDENT fait des vœux pour le rétablissement de la santé de notre trésorier, M. Ch. Aublant. Il formule des souhaits de nouvel an pour tous les membres de notre société, pour ceux qui sont ici présents, malgré l'extrême rigueur de la température, comme pour les absents; leurs étrennes consisteront cette année en un volume consacré aux grands travaux de voirie effectués à Périgueux au XIX^e siècle. On sait que ce livre est dû à notre vice-président M. FOURNIER DE LAURIÈRE; dès qu'il sera imprimé, le *Bulletin* préviendra nos confrères.

Les périodiques adressés à la bibliothèque nous apportent une étude de M. A. de Laborderie sur l'église de Beaulieu (*Bulletin archéologique de la Corrèze*, de juillet-décembre 1937); un article de M. Fénelon sur l'évolution de la propriété

furale en Périgord (*Le Périgourdin de Bordeaux*, décembre 1937). Dans *Le Périgourdin de Bordeaux*, on lira aussi des notes de Georges Rocal sur les *Bribes* de M. Ruisseau (R. Rivière); le *Romantisme en Périgord*, de M. P. Barrière, y fait également l'objet d'un compte-rendu de M. Jean Secret.

Plusieurs ouvrages ont été offerts à la Société : par la ville de Bordeaux, *l'Inventaire sommaire des registres de la Jurade de Bordeaux* (1520-1723), tome XII des Archives municipales; — par le Dr Dusolier, *L'Eglise et la paroisse de Faye* (tiré à part du *Bulletin*), et une étude *Sur un exemplaire de l'Histoire des Girondins* (Bordeaux, 1937, 17 p.); — par le comte du Pavillon, *Le château de Beauregard en Blésois* (brochure illustrée de 25 p.); — par M. R. Chandou, *Jean-Baptiste Sirey* (Bordeaux, 1937, 31 p. in-8°); — par M. Maurice Bourgon, sa *Contribution à l'histoire du quaternaire en Périgord Noir* (tiré à part du *Bulletin*); — par MM. Maury, Blanc et Bourgon, *Industries à bifaces des plateaux au sud des Eyzies, et Nouvelles fouilles sous l'abri de Laugerie-Haute* (tirés à part du *Congrès préhistorique* de 1936); — par M. Secret, en un volume relié, l'année 1828 du journal *Le Globe*; — par M. Henri de Lestrade, un volumineux factum pour un procès entre le marquis de Saint-Exupéry, seigneur de Fleurac, et son curé, en 1772. Des remerciements sont adressés à ces généreux donateurs.

D'autre part, nous avons fait l'acquisition de l'ouvrage du P. Regnault sur *Christophe de Beaumont* (Paris, Lecoiffe, 1882, 2 vol. in-8°), et de celui de A. Forel, intitulé *Voyage au pays des sculpteurs romans* (2 vol. illustrés, Paris, Floury, 1934).

Dans la dernière séance, il avait été incidemment question du lieu des exécutions à Périgueux. A ce sujet, M. le PRÉSIDENT lit dans *l'Inventaire sommaire des Archives communales* de M. Hardy un passage (FF 216) qui prouve que les exécutions ne se faisaient sur la Clautre que depuis le xvi^e siècle; que, le 1^{er} juillet 1767, les habitants de la place du cimetière Saint-Silain protestèrent contre le projet de les faire désormais sur cette place; que, telle chose fut ordonnée le 13

juillet par arrêt du Parlement de Bordeaux; que, enfin, entre la place de la Clautre et l'église, se trouvaient tout d'abord des arceaux formant une petite rue; celle-ci était bordée de boutiques et surmontée d'appartements; venait ensuite une place intermédiaire, d'où l'on descendait dans la cathédrale par un escalier de pierre.

Il a été également question, au mois de décembre dernier, de la construction appelée parfois le grenier du chapitre. M. le PRÉSIDENT donne lecture de quelques lignes des *Antiquités de Vésone* (II, 608). Il en ressort que ce grenier était au sud du monastère, et non au sud-est, et n'avait rien de commun avec ce qui était en réalité le grenier du moulin dit de l'Abbé.

C'est une autre erreur que permet de redresser un texte trouvé par M. le chanoine Roux. Ce texte rapporte une vente de tombeau dans l'église Saint-Front, devant l'autel du Saint-Sacrement. Il est dit que ce tombeau a deux places, et, entre les deux, un espace réservé pour les « cisternes ». Les cisternes n'étaient donc pas des enfants morts sans baptême; pour être admis dans une église, les enfants devaient au moins avoir été ondoyés. — M. MAUBOURGUET signale qu'à Sarlat le nom de *cisterne* est donné à l'une des cloches de la cathédrale; elle ne sonnait jadis que pour les obsèques des enfants nouveau-nés, qu'on enterrait au milieu du cimelière Saint-Benoît, dans une *cisterne*.

Le comte de SAINT-SAUD nous fait savoir que, le 9 décembre, a eu lieu à Bordeaux une réunion du conseil d'administration de l'Union historique et archéologique du sud-ouest. Notre vice-président nous y représentait. Sur les vingt-et-une sociétés formant l'union, seize avaient délégué des représentants. Le maintien de l'Union et celui de son bulletin, devenu annuel, ont été décidés. Le nouveau bureau du conseil comprend M. Loirette, archiviste départemental de la Gironde, délégué central; M. Masson, conservateur de la bibliothèque municipale de Bordeaux, secrétaire-général; M. Ricaud, ancien président de la Société archéologique de Bordeaux, trésorier.

M. Joseph DURIEUX apporte quelques renseignements complémentaires sur la bibliographie de M. R. Villepelet.

Sous le pseudonyme de *Salvayre*, écrit-il, Robert Villepelet a publié dans l'*Avenir illustré de la Dordogne* plusieurs articles, notamment, en 1902 et vers cette époque : *Histoire de voleurs* (dédiée à Eugène Le Roy, qui l'honora d'une autre histoire), *Le plébiscite des 20 et 21 décembre 1831*, *Un avoué de Périgueux guillotiné à Paris en 1794*. Ces articles doivent être restitués à leur véritable auteur, si discret et si modeste, que personne aujourd'hui ne songerait plus à les lui attribuer.

Membre la Société historique et archéologique du Périgord depuis 1894, il publia dans notre *Bulletin*, en 1897, un compte-rendu de l'*Inventaire sommaire des archives municipales de la ville de Périgueux antérieures à 1790* par Michel Hardy. Depuis lors, que d'articles y ont paru sous sa signature à propos des fastes épiscopaux des diocèses de Périgueux et de Sarlat, des débuts de la Réforme en Périgord, de l'académicien Féletz, de l'inspecteur général de l'Université J. Joubert, des Conventionnels de la Dordogne. Nous mentionnerons aussi des nécrologies d'Arthur Sarlandie des Rieux d'Emm. Duvergier de Hauranne, de René de Frémont, de l'abbé Cloder, de M. de Presle, de Louis Simon. La bibliographie qu'a dressée M. G. Lavergne permet d'apprécier la diversité des études auxquelles se livra ce grand chercheur pendant plus de quarante ans avec le seul et constant souci de la vérité. Membre du Bournat, il avait aussi collaboré à son *Bulletin*. Le Périgord confondra le fils et le père dans la même reconnaissance.

M. Joseph DURIEUX signale les deux thèses de doctorat ès lettres soutenues en Sorbonne, le 11 décembre 1937, par M. Paul Porteau, maître de conférences de philologie à la Faculté de Clermont-Ferrand : l'une relative à l'apologie de Raymond Sebond, l'autre concernant Montaigne et la vie pédagogique de son temps.

C'est à Paris, rue Saint-Jean-de-Latran, chez Gilles Gourbin, à l'enseigne de l'Espérance, que Michel Montaigne a publié, en 1569, son premier ouvrage, sous ce titre *La Théologie naturelle de Raymond Sebond, docteur excellent entre les modernes, en laquelle par ordre de Nature est démontrée la vérité de la Foi chrétienne et catholique*. Il la traduisit du latin (mêlé d'espagnol) en français, et la dédia à son père : la dédicace est datée de Paris, 18 juin 1568. L'œuvre prit place ensuite dans le livre II des *Essais*.

La seconde thèse de M. Porteau contribuera à une meilleure com-

préhension du texte et à une autre interprétation. Montaigne, qui n'est, à vrai dire, ni pédagogue ni théoricien de la pédagogie, a fait connaître la culture intellectuelle et morale des collèges de son temps; tout au moins, il indique les sources principales et les plus importants éléments.

Ainsi l'illustre Périgourdin, comme nous le disions naguère à propos de la thèse doctorale de M. Dréano, ne cesse de faire l'objet d'études et de travaux, de commentaires et de recherches. Les *Essais* ont toujours leurs fidèles lecteurs. Napoléon-partant pour la campagne de Russie n'en réclama-t-il pas un exemplaire pour ses lectures au bivouac? Ces jours derniers, la Société des Amis de Montaigne, désorganisée depuis la mort du docteur Armaingaud, s'est reconstituée sous la présidence de M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie Française, et le secrétariat de M. André Lelarge. Un autre médecin, le docteur R. Savouraud, publiait tout récemment *Sur les pas de Montaigne* (Paris, Denoël, 1937) un nouveau volume qui sera lu avec intérêt. De même, le livre de Marc Citoleux sur *Le vrai Montaigne, théologien et soldat* (Paris, Lethielleux). Tant il est vrai que Montaigne, selon le mot de Guizot, demeure en France l'homme à qui ses écrits ont fait le plus d'amis illustres et obscurs!

M. COCULA communique à l'assemblée l'ordre du jour adopté par les architectes de province réunis à Paris le 20 octobre 1937. En voici la teneur :

Les architectes de province,

Après avoir effectué une visite, — présentée et commentée par MM. Planchenault et Tribout, — de l'exposition des monuments historiques au sous-sol du Trocadéro;

Interprètes du sentiment unanime des 2.000 architectes affiliés aux cinquante-cinq syndicats constituant l'Association provinciale des architectes français;

Ont émis le vœu que, quelque soit le sort de l'Exposition « Arts et techniques », cette présentation de haute portée pédagogique et de grande valeur documentaire survive à sa clôture, comme enseignement permanent à l'usage des jeunes élèves des cours d'architectes des monuments historiques et comme moyen d'éducation générale du grand public; et qu'étant donné l'affectation du rez-de-chaussée du Trocadéro, déjà consacré aux moulages, ensembles de styles, etc..., le sous-sol de l'aile Paris soit définitivement attribué à cette présentation documentaire unique, qui devrait même être complétée et tenue à jour, autant par l'apport de nouvelles cartes schématiques et

de maquettes, que par l'adjonction périodique d'autres relevés et photographies faisant bien ressortir la technique actuelle des monuments historiques et l'importance, — trop méconnue, — des réalisations de ce service pour la sauvegarde et la conservation des monuments français.

L'assemblée s'associe, par un vote unanime, au vœu des architectes de province.

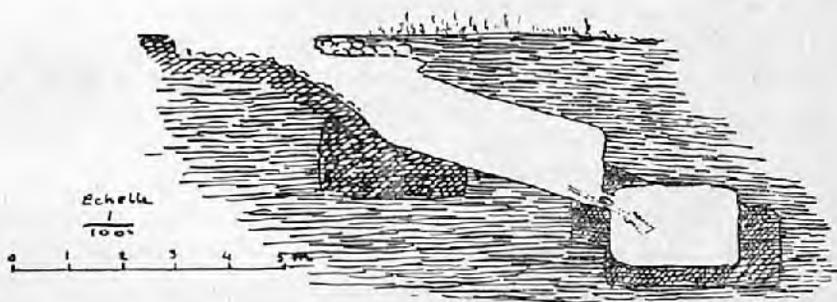
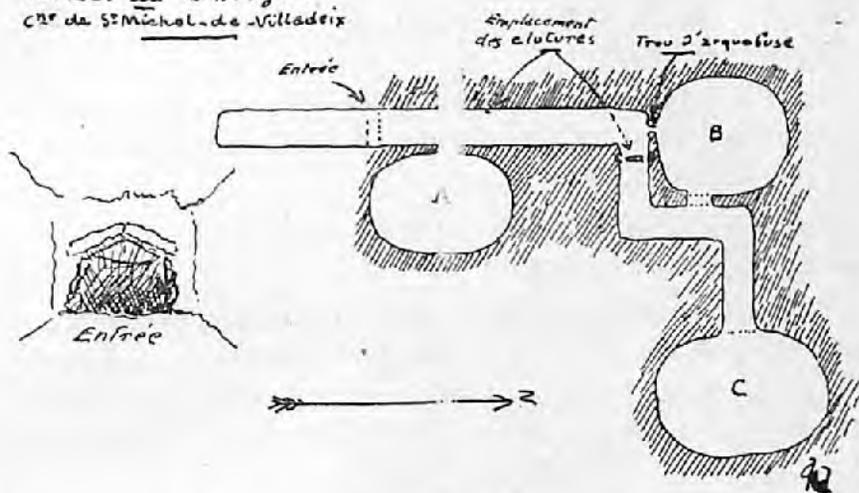
M. G. LAVERGNE signale un livre important pour l'histoire littéraire du Périgord : *Les Poésies lyriques du troubadour Arnaut de Mareuil*, publiées par R. C. Johnston (Paris, E. Droz, 1935, in-8°, XXXV-180 p.), et comportant une introduction, une traduction, des notes et un glossaire de l'œuvre de ce poète délicat, rassemblée ici pour la première fois.

M. Jean GOUJON, directeur du cadastre, nous adresse un plan du cluseau de la Brugère, à Saint-Michel-de-Villadeix. Cet ouvrage « militaire » avait été repéré par ses agents et il l'a exploré ces temps derniers. Il paraît exister dans cette



région d'autres abris du même genre formant une ligne défensive autour de Vergt. A quelques kilomètres de là existe aussi une sorte de chapelle souterraine, mais notre correspondant ne l'a pas encore visitée.

clozeau de la Brugère
C^{te} de St-Michel-de-Villadeix



Coupe du couloir d'entrée et de la sepe B.

M. AUBISSE ajoute à sa précédente communication sur les anciennes mesures du département de la Dordogne quelques indications au sujet de celles qui concernent le bois de chauffage.

M. GIGOT a trouvé, à la fin du registre d'état-civil de la commune de Champniers-Reillac pour 1789, une page fort intéressante touchant la Grande Peur; il en donne lecture. Aux archives départementales, notre confrère vient de terminer l'inventaire des papiers d'Abzac; ce sont surtout des terriers, des comptes, des pièces d'intérêt militaire ou ecclésiastique, des lettres, etc. Il en extrait, pour le pittoresque,

le contrat de louage d'une nourrice; il analyse également une pièce du 17 août 1519 relative à la reconstruction de l'église de Lacrople.

Le D^r LAFON nous conte enfin les péripéties d'un scandale médical qui émut les Pétrocoriens en 1754. Sa relation sera insérée dans nos *Varia*.

Sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord :

M. de RUFFRAY, agent d'assurances, rue du Bac, Périgueux, présenté par MM. Henri et Pierre de Lestrade;

M. Paul VILLEPELET, ingénieur en chef du Génie maritime, 12, Avenue Vauban, Toulon, présenté par MM. Fournier de Laurière et J. Maubourguet.

Est élu membre associé M. l'abbé YON, licencié ès lettres, docteur en philosophie, 1660, rue Amherst, Montréal (Canada), présenté par MM. le comte de Saint-Saud et J. Maubourguet.

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire général,

Jean MAUBOURGUET.

Le Président,

Chanoine J. ROUX.

TESTAMENT D'ARNAUD DE BOURDEILLE

DU 21 AVRIL 1473

In nomine Patris et Filii et Spiritus sancti. Amen. Jou Arnaud, Seignor de Bourdelio, Brantomé et de Lo Tourblancho, en ma bona memoria et santa de ma persona, voly perveyré al salu de la mia arma, et ordona de mou bey mobley et immobley et heyritagey dels quals nostré Seignour mo douna may que jou nen ero digné, ny nou ly ay merita.

Premieromen. Recômandé la mia arma et mon éspery à la gloriosa Vergena Maria, Monseignour St Micheu, et à mousur St Jean Baptisto, et à mousur St Jean l'evangelisto, et à mousur St Sycari, et à mousur St Fabio, et à mousur St Sabastio, et à mousur St Peyré, et à mousur St Georgi, et à mousur St Francey, et à madame S^{to} Catharino, et à madame sainto Madaleno, et à madame sainto Eulalio, et à tous lous saints angels, archangels, patriarches et prophetas, evangelistas, et à tous lous saints et saintos de la cour celestialo de paradis, recoumandé la mia armo et moun espery.

Item, après voly que quam pleyro à Nostré Seignour de far son coumandamen de my, que ma charrounha sia mesa an mousur mon payré a Bordeilla si far se pot. Et laissi al capello de Bordelia et a sous successours capellos ma part del diexmé de Bordelia et de la parroffio, en assignatiou de vingt sols et de....¹ sestier de froumen de rendo que mousur mon payré laisset al susdit capellot en la tera part del dixmés de Valheuil, perque lous dits cappelos fussan tengus de far pregieras tous lous diumens per l'ostal de Bourdeillo, et dire tous lous dilu uno messo de mors.

Item may, en rabat et deductioni de cinq sols de renda que madamo ma mayré a leyssat al dic capellot et a sous successours, perqué sian tenu de diré uno messo per lou salut de son arma chaqun an, lou dillu d'après nostro damo d'aoust, et aussi en rabbat et deductioni de dou sols de rendo que lo damo de las plantas avio layssa al dit capellot sou-

(1) Espace laissé en blanc.

bré un oustal que ey jou las rochas, et de las rendas dessus ditas, you et lou meys demoren quittey.

Et persoqué lou dit diexmé ey de pu grand valour que las rendas davan dichas, lou dit capellot et sous successors siran tengu de diré chaqun an, del premier jour de l'an, uno messo de mors, et lendoumo dal jour del mors uno autro, toutas en chantant, en las vigalias, et absoudré soubre las tombas, et eyssou per lou salut de ma arma et de tout mon lignagé, et sey tengu de pragar, à chaquo messo far sonnar lous scins.

Item, après voli et ordonné que lou testamen et ordonnance de mousur mon payré, que Diou aye, que so quo nou sero accompli, que sé accomplisso, sos detes pagats.

Item, ordoni que los eyritiers de Joumaro sian satisfa de la part del diéxmé que ay agu de lor ostal.

Item, layssi à l'abbayo et conven de Brantomé, en rabbat et déduction de cinq sols de rendo que mou predecessour y an laissa et de cent et dix sols de rendo que mousur mon payré y a laissat per que l'abbat et conven dicessan lous temps et à perpetual tous lous dilus uno messo de mors en chantan, et oussi per que sian tengu diré à tous tems et à perpétual, per lo salut de ma arma et de tout mon lignagé et de qui sey tengu, uno messo de mort lendoumo de chaquono festo de las quatre festas annuals et mousur St Sicari, en chantan en las vigalias, et, lendoumo de sainto Catharino, uno messo de sainto Catharino. Et per me aquitar et far touta las chousa davan dichas, layssi a la dito abbayo et conven la vinado de seyxanto et quattré sextier de vi de rendo que me deven chaqun an, et chaquono far souna lou scin. May toutas uey que lou Seignour, damo, fils ou fillo de l'ostal de Bourdeillo iro de vito a trépassamen, que l'abbat et conven sian tengus, sitost que on soubran, de far sonnar tous lous scins, diré vigalias, donar messas solennalomen tout en chantant, que you ou lous meus voudren far sonnar tous lous scins de Brantôme ensemble ou autromen que empeychomen ne sio fal, ma à nostrô pleno volontat.

Item, laissi al vicari que regi la eygleyza parrofialo de Brantolmé et a sous successors dix sols de rendo que voli que ly sian assignas perque sian tengus chaqun diumen de

far pregieras per l'ostal de Bourdeilio, et chaqun an, l'endoumo dou premier jour de l'an, uno messo de mort en chantant en las vigalias, et sonnar los scins.

Item, pareillomen al chapello de St Pardoux près de Brantolmé.

Item, layssi al chapello de Cercles et à daquel de Latour a chaqun cinq sols de rendo perque chaqun fasso perpetualomen chaqun diumen las pregieras acoutumadas per l'ostal de Bordeillo et de La Tour et chaqun digeo, chaqun an, uno messo de mors en chantant et las vigalias et sonnar lous scins de Cercles lou... l'endoumo de saint Cibar, lo de Cercles et de lo Tour l'endoumo de saint Fabio et Sebastio.

Item, layssi a la réparatiou de la eygleyza de la Tour quaranto frans uno uei pagas, per aquel de Cercles diet frans.

Item, layssi per la reparatiou de l'hospital de Bourdeillo quatré eycus et quatré per lo eygleyzo de St Pardoux de Drouno, et dou per aquello del chasteu Laveyqué, et dou per aquello de St Peyre d'Escolo, joxto Brusac tout uno uei pagats.

Item, layssi à la priouesso de Bellayguo las dougé moudurieras de froumen de rendo que me deven. En eyssi quou aspert per lou papier de Peyre Arnaud, per que sian tengudar de far diré à lor chapello que regiro l'eygleyzo de Bellayguo tous lou diumens pregieras per l'ostal de Bourdeillo, et far dire uno messo de mort en la vigalia en chantan, et far sonnar los scins, l'endoumo de St Jean l'Evangelisto perpetualomen. Et quittaran my et mos eyritiers de certano rendo que disen que mous predecessours lor avian laissa los temps passat, et volhi que ayant los dreto acoutumas, et lour laysen jouir de lour franchisas et libertas, et ne lour dio mey negun empachamen de so qué an acoutuma ancienomen.

Item, layssi als chanouges de l'eygleyza cathedrale de lo ciutat de Périgueux la dixiemo par que ay al diexmé dé petit per que me quisten de tout so qué you et los meus lor poyran estré tengut des obits, tant per los ostals de Périgueux de (J...) ¹ que autromen, et per que pregen Diou per me et fasan un obit tous a tál jour que you defuniray.

(1) Lacune, un trou.

Item, layssi al chapello de Montagrier et à sous successeurs so qué ay soubré lou diexmey dels lios et parroffias de Montagrier, de S^t Vitour et de Bressac et may diet sols de rendo que moussur mon payré y laissé. Et oussi que sio tengu perpetualomen de far pregieras tous lous diumens per l'hostal de Bourdeillo, et chaqun an, lendoumo de saincto Gemmo, diré uno messo de mort en chantant en las vigalias, et sonnar los scins.

Item, layssi à l'abbayo et conven de Chanselado so qué ay soubré lou diexme de Marsat. Item may, dix frans per mes-tré en réparatiou de lodisto abbayo, per qué lou dit abbat et conven sian tengus perpetualomen de diré, lendoumo de chaquano festo annual de Nostro Damo de Mars, uno messo en chantant en las vigalias, et far sonnar lous scins, et absoudré soubré las tombas de Bourdeillo.

Item, volhy que, en cas que lous abbats et chanougés no farañ lou servicé davandit, que mon eyritier lour peucho empeycha lo rendo et diemey sey que fasan loudits serviceys.

Item, volhy que quan mon eyritier sero contenta de so qué Guichaumé Moly de Limogey deu, quel contenté so que ay agu dret de Limogey et de los terras aqui que you nourio contentat.

Item, ordoni que sian dichas millo messas per lo salut de mon armo et de tout mon lignagé et per las armas dé purgatori que nan degu qué pregi per ellas.

Item may, sio dounat per l'amour de Diou dix escus, dix sextiers de froumen uno uei pagats, a qui l'un veyro que siro pu necessari.

Item, layssi a paubras pioucellas a maridar dix livras uno uei pagadas.

Item, ordoni que mous dettes syan pagas qui né pouyro prouva, et demandé que sio creyt per son segramen à la sommo de cinquanto sols.

Item, layssi à tous mos servidors, homey et fenna tal salary que ma moulié et mos frayreys veyran qui ouran lealomen déservi.

Item, layssi à ma fillo Francezo sept cens et cinquanto frans que ly resten de dou millo et cinq cens frans que ly

douney quand lo maridey en lou seignour de Louzun soubré tous mous beys qualconques uno uei pagas, da quo lo fan eyritiéro, et ne volli qu'en mon bey et eyritagey ni de so mayré peucho ré pu damandar, sen sucesion et dret.

Item, layssi à ma fillo Andréo dou millo et cinq cens frans uno uei pagats per lo maridar et vitido et chausado selon lo faculta de lostal et en aquo lo fan eyritiero, et né volhy que en mous beys et eyritagey peucho ré pu damandar, sen successiou et drets.

Item, layssi à ma moulier Brunissande Monbreson per son douari à sa vito tant soulomen mon chateu, vilo et châtellenio de la Tour Blancho et sas appartenensas.

You layssi mon eyritier universel mon fils Francey, et si deffaillo, que Diou nou veuillo, sen hoirs descendens de son corps, layssi mas fillas Francezo et Andréo mas eyritieras universalas ; et si deffaillo uno d'aquellas, que Diou ne veuillo, sens hoirs descendens d'ello, que mon bey venio à l'autro. Et si deffaillo d'aquellas sans hoirs d'ellas, layssi mous eyritiers universels mos frayres de Chambarliat et de Montancey, et si deffaillo de l'un sans hoirs descendens de son corps, que sa part venio à l'autre.

Et aqui mon vray testamen et derniero volonta que you ay signa en quastre endrey. Signa Arnaud de Bourdeillo.

Die vigesima prima mensis aprilis, anno Domini millesimo quadringentesimo septuagesimo tertio; præsentibus dominis Joanni de Partellis, et Leodegario Castandi, cappellano de Borgodomorum, presbyteris, Joanne de Ramefort, domino ipsius ejusdem loci, Joanne Fabri, domino de Labernario, et..... Joanne Perié, magistro, Petro Fringoli, notario, et Eymerico, de Bourseys, domino de Sanasinaco, et Jeanne Veyssiero, et Joanne Eyraud, testibus vocatis et rogatis.

Nobilis et potens ac egregius dominus Arnaldus de Bordelia, miles prædictus, dominus et baro locorum prædictorum, condidit testamentum suum, modo et forma quibus supra, coram me, sic signatum. Joanne Guadalli et... testibus.

*Extrait par le chanoine J. Roux,
des archives de Borie-Petit.*

LES PLANS
DE LA SEIGNEURIE DE RAZAC-D'EYMET
AU XVIII^e SIÈCLE
(Suite)

Les plans levés, en exécution de la sentence arbitrale rendue par maîtres Guillotin et Lumière, sont d'une exécution parfaite. Nous avons malheureusement peu de renseignements sur l'arpenteur que le baron de Razac choisit pour les exécuter. Cet arpenteur, qui s'intitulait ingénieur-géographe, s'appelait Barthélémy Roche; il habitait Bordeaux, rue de Gourgue, sur la paroisse Saint-Eloi¹. Il travailla de longues années avec Beleyme à l'établissement de l'atlas de Guyenne²; en 1790, il dressa une carte du département de la Gironde qu'il offrit au corps municipal³; même sans connaître ces références, nous aurions la certitude, à ne considérer que les plans de Razac, qu'il était un excellent technicien.

Le premier soin de Roche fut d'établir un arpentement complet de la baronnie, travail qui se présente aujourd'hui sous la forme d'un gros volume in-4^o. Les parcelles y sont énumérées les unes après les autres. Chaque article correspondant à une parcelle comporte un numéro d'ordre au-dessous duquel est inscrit le nom du possesseur, seigneur ou tenancier; ensuite, vient l'indication de la nature de la parcelle (pré, vigne, terre, jardin...), de ses limites et de sa contenance. Dans la marge de gauche, à hauteur de chaque article, sont mentionnés la lettre du plan à consulter (plan A, B, C...), et le numéro de la parcelle porté sur le plan.

Après la description de toutes les parcelles, ont été dressées plusieurs tables qui facilitent les recherches.

(1) Indications données en tête de l'atlas de plans de Razac.

(2) Renseignement fourni très aimablement par notre confrère M. Loirrette, archiviste de la Gironde, à qui nous exprimons toute notre gratitude.

(3) Arch. mun. de Bordeaux, L 86.

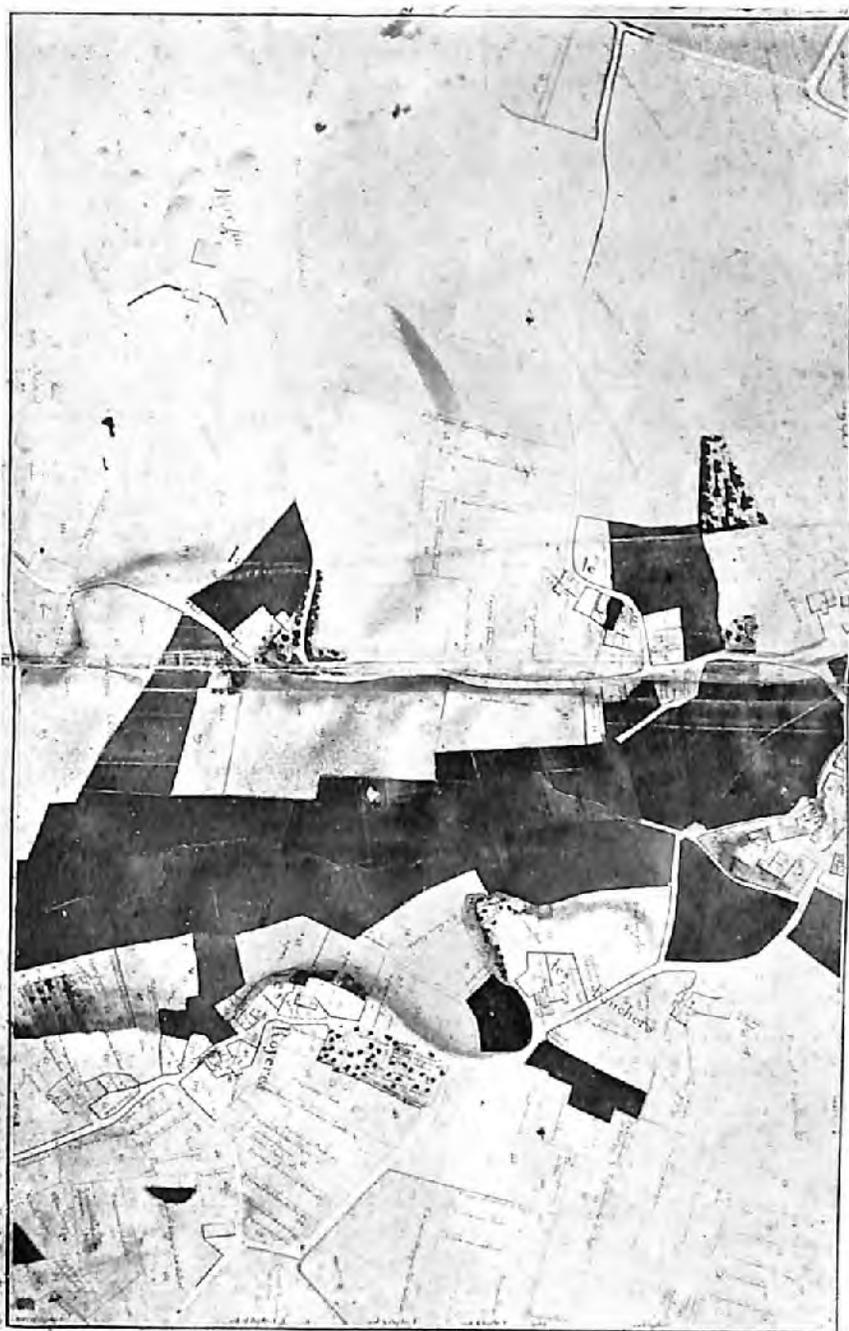


PLANCHE II

Plan particulier de la seigneurie de Royac : section E

Les plans, parfaitement dessinés et d'une grande justesse de mesure, peuvent se comparer aux plans cadastraux établis au XIX^e siècle; ils en sont les ancêtres directs. Nous avons vu plus haut à quelles préoccupations avait répondu leur établissement; une présentation identique les rapproche encore du cadastre moderne : d'une part, l'énumération des fonds de terre — arpentement ou matrice —, de l'autre, leur traduction graphique — plans.

Comme de nos jours, à la suite de l'énumération des fonds par parcelle, avec l'indication des propriétaires, on a prévu un chapitre pour les mutations; il est très court puisque, deux ans plus tard, la suppression des privilèges le rendit inutilisable.

On choisit pour déposer cet atlas un lieu public, l'église, où chacun pût venir le consulter, comme, au XIX^e siècle, on déposera le cadastre à la mairie, nouvelle maison commune.

Ainsi, par sa qualité de précurseur, l'atlas de Razac présente à nos yeux un grand intérêt; ce n'est d'ailleurs pas le seul. Par les précisions qu'il renferme, il nous permet d'établir une comparaison entre la paroisse de Razac avant la Révolution et la commune actuelle et de proposer au sujet de celle-ci quelques considérations d'ordre économique.

Il faut noter au passage que les plans levés par Roche représentent la totalité de la juridiction de Razac bien plus que celle de la paroisse. La paroisse est une circonscription territoriale et ecclésiastique, la seigneurie — qu'elle se nomme baronnie ou autrement —, avec son territoire, est une circonscription financière et judiciaire, la circonscription sur l'étendue de laquelle le seigneur exerce sa juridiction; donc rien d'étonnant à ce que celui-ci fasse établir les plans de terres qui sont sous sa juridiction et sur lesquelles il a des droits à percevoir.

Gombault fit en quelques années dresser les plans de toutes les seigneuries qu'il possédait : Razac, Pujols, Teysonnac¹.

(1) Le plan de Pujols est conservé à la mairie et inscrit sous la cote, archives du Lot-et-Garonne E suppl. 8670. M. le Maire a eu l'obligeance de m'en-



PLANCHE III

Borne placée sur le terrain lors de l'exécution
du plan de Rayac (1787) et retrouvée en 1936



A Pujols et à Teyssonnac, sa juridiction s'étendait sur le territoire de plusieurs paroisses ; les plans représentent donc le territoire d'une même juridiction mais de plusieurs paroisses. A Razac, au contraire, la juridiction s'étend, à cette époque, sur la seule paroisse de Razac, en débordant, à peine de quelques journaux, sur les deux paroisses voisines de Montguyard et de Saint-Aubin, qui, pour leur plus grande part, dépendaient des juridictions d'Eymet et de Puyguilhem. Du reste, au sud, à l'est et à l'ouest, la seigneurie était limitée naturellement par un cours d'eau et deux ruisseaux : le Drot, le Méricole et le Marselou.

Les communes furent calquées en général sur la circonscription des paroisses (à moins que la superficie de celles-ci ne fut reconnue de trop petites dimensions). A Razac, les limites de la commune et de la paroisse — et par conséquent de la seigneurie — sont les mêmes, réserve faite de quelques journaux qui sont négligeables. Il est très possible, du reste, que l'existence d'un plan très récent à Razac ait incité le directeur du département à donner la même circonscription à la nouvelle commune.

La superficie totale de la seigneurie était, en 1784, de 1183 hectares 26 ares, celle de la commune de 1195 hectares 53 ares en 1829, 1189 hectares 32 ares en 1910, et de 1189 hectares 68 ares en 1935. La différence de quelques hectares peut s'expliquer par le nombre plus ou moins important de chemins et de routes, la superficie n'en étant jamais indiquée dans les évaluations cadastrales. Cela tiendrait à prouver que les chemins ruraux étaient plus nombreux à la veille de la Révolution que de nos jours.

Un arpentement de 1688 nous incite à croire qu'à la fin du xvii^e siècle la baronnie s'étendait sur un plus grand territoire qu'en 1784 ; elle mesurait, en effet, 3074 journaux ou 1351 hec-

voyer à son sujet des renseignements très précis, grâce auxquels j'ai pu constater que ces plans, au nombre de 139, avaient été faits dans le même esprit que ceux de Razac. Les auteurs en sont Roy, Mondin et Cazemajor, feudistes. — Celui de Teyssonnac, conservé aux archives du Lot-et-Garonne sous la cote E suppl. 3792, est l'œuvre de Bernard Cazemajor et d'Antoine Rochefort,

tares pour 2691 journaux en 1789 ou 1183 hectares. Mais le journal avait-il la même valeur à un siècle de distance ?

En rapprochant les plans d'ancien et de nouveau régimes, nous constatons que l'évolution économique de cette fraction de territoire, sur un espace de 150 ans, a été bien lente. On en arriverait à la même conclusion pour toute la région si, ailleurs, les documents nous offraient les mêmes éléments de comparaison.

Le nombre de parcelles, d'abord, est sensiblement le même qu'en 1784 : alors 2217 parcelles pour 1183 hectares, aujourd'hui 2478 pour 1189 hectares⁽¹⁾, elles sont réparties entre le même nombre de propriétaires; comme l'ensemble du département, c'est un pays de petite propriété.

Au point de vue des cultures, même constatation. Au XVIII^e siècle, on cultivait, à Razac, du blé et de la vigne; on y avait adopté le système d'assolement biennal consistant à cultiver une année sur deux la terre qui, entre temps, se repose; malgré ce mode de culture, qui n'épuisait pas outre mesure les ressources du sol, les récoltes n'étaient pas fructueuses, le blé donnait deux fois plus que la semence, la vigne ne produisait pas une barrique de vin à l'hectare.

Aujourd'hui, les procédés de culture ont beaucoup évolué dans l'ensemble de notre pays, l'emploi des engrais a enrichi la terre, l'utilisation de machines perfectionnées a facilité un labourage profond, le système d'assolement, en un cycle de quatre ans, s'est généralisé. Mais dans les régions pauvres, très vallonnées, où la propriété est très morcelée, les procédés de culture sont restés assez primitifs et surtout les étendues de sol cultivé ont diminué faute de bras pour les travailler; la friche a gagné du terrain, les broussailles, les taillis ont recouvert des régions où autrefois germait le blé et mûrissaient les raisins.

Cependant, grâce à l'emploi d'engrais appropriés, on arrive, même dans des pays déshérités, à tirer de la terre un rendement meilleur; ainsi, pour une surface cultivée moindre, on obtient une quantité de blé encore supérieure.

(1) En 1829, 3031 parcelles pour 1195 hect.; en 1914, 3180 pour 1189 hectares.

Si l'on établissait un tableau comparatif de la nature des cultures à Razac depuis 1784, on constaterait une diminution sensible des terres labourées, des vignes, mais, par contre, une augmentation énorme des prés et surtout des bois et des landes.

* *

Nous avons essayé en ces quelques pages de démontrer tout l'intérêt qui s'attache à l'étude des documents cadastraux de l'ancien régime. Ils sont la source essentielle des recherches d'ordre économique; ils peuvent être l'objet de constatations historiques plus générales.

Le plan de Razac et son arpentement nous donnent un aperçu de l'activité économique de cette communauté rurale depuis 150 ans; il faudrait posséder de nombreux documents identiques pour se faire une idée exacte de l'état économique du Périgord au xviii^e siècle.

Le plan de Razac est unique en Dordogne. A ce titre déjà il mérite l'attention des érudits; il est plus qu'un document communal.

Par l'énoncé de la sentence arbitrale intervenue entre le baron et les tenanciers, par les détails sur le procès qui a précédé celle-ci, il prend une importance d'ordre général, car il révèle un état d'esprit particulier à l'époque et non à la région. A ce titre il mérite l'attention de l'administration chargée de conserver les témoignages les plus précieux de notre histoire.

Guy DUBOSCQ.

(A suivre)

ADRESSE DES HABITANTS DE THIVIERS
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Messieurs,

Lorsque toutes les provinces retentissent des applaudissements qu'excitent chaque jour dans la capitale vos brillans travaux, nous nous portons à regret à vous faire entendre nos respectueuses réclamations. Cependant, une réflexion nous y détermine : si les félicitations que vous recevez attestent vos bienfaits, les représentations qu'on vous adresse peuvent seules, en éclairant votre justice, en préparer de nouveaux. Et pourquoi, Messieurs, garderions-nous le silence sur un décret qui a jeté la consternation parmi nous ? Vous dissimuler nos peines, ce seroit trahir vos intentions. Le temps n'est plus où l'autorité obligeoit à se taire les malheureux qu'elle faisoit; quand toutes les espèces de liberté sont rendues à l'homme, du moins celle de se plaindre, la dernière qui doit lui rester, ne lui sera pas interdite.

Nous réclamons contre le décret de l'Assemblée Nationale du 26 janvier dernier, sur la division du Périgord, qui établit à Excideuil le chef-lieu du district dans lequel cette ville et celle de Thiviers sont situées. Nous prétendons que cette dernière méritoit la préférence. Daignez, messieurs, prendre en considération nos moyens.

Le district, dont l'étendue embrasse les villes de Thiviers et d'Excideuil, est borné au nord par le Limousin, au levant par le district de Montignac, au midi par celui de Périgueux, au couchant par celui de Nontron.

Thiviers est à cinq lieues de la frontière du Limousin, huit lieues de Périgueux, dix lieues de Montignac, cinq lieues et demie de Nontron.

Les paroisses les plus reculées du côté du nord, quoiqu'à cinq lieues de Thiviers, sont encore beaucoup plus près de cette ville que d'aucune autre de la province.

Au midi, la distance de Thiviers à Périgueux laisse un espace suffisant pour les deux districts.

Au couchant, le rayon du district ne peut avoir que trois petites lieues; mais il doit en avoir cinq au levant, ce qui rend les deux diamètres à peu près égaux.

On objecte à la ville de Thiviers qu'elle est trop près de Nontron et trop loin de Montignac. Elle peut objecter de même à celle d'Excideuil qu'elle est trop près de Montignac et trop loin de Nontron. Le point central de l'espace qui sépare Montignac de Nontron, est entre Thiviers et Excideuil. Or, il convient à la distribution générale de la province, que le centre du district qu'il s'agit de former soit plus rapproché de Nontron que de Montignac : 1^o afin que le district de Nontron, qui s'étend beaucoup au couchant, n'étant borné que par le Poitou et l'Angoumois, soit un peu plus resserré du côté de Thiviers, qui est à l'opposite;

2^o Afin que celui de Montignac, qui se trouve resserré par celui de Sarlac, puisse s'étendre davantage vers Thiviers. Si, au contraire, le centre du district est à Excideuil, celui de Montignac se réduit à un trop petit espace, et celui de Nontron acquiert une étendue qui n'a aucune proportion avec les autres districts de la province.

Ainsi, 1^o la ville de Thiviers a pour elle l'avantage de la position.

2^o Elle est située sur la grande route de Limoges à Bordeaux, qui en rend l'accès très facile, surtout pour les paroisses du nord et du midi : aucune grande route n'aboutit à Excideuil.

3^o La ville de Thiviers est plus peuplée d'un tiers que celle d'Excideuil.

4^o Les environs de Thiviers sont aussi plus peuplés que ceux d'Excideuil. Autour d'Excideuil, les paroisses sont plus multipliées; mais ce sont les habitants qu'il faut compter, et non les clochers : or, en traçant un cercle autour de l'une et de l'autre ville, à rayons égaux, l'arrondissement de Thiviers renferme plus d'habitans que celui d'Excideuil.

5^o La ville de Thiviers étant tout à la fois l'entrepôt du commerce entre le Périgord et le Limousin, le siège d'une

justice royale, et le chef-lieu d'une subdélégation qui embrassoit quarante-quatre paroisses (et la ville d'Excideuil elle-même), les relations de toute espèce se sont établies entr'elles et ses voisins, et le temps a formé des habitudes qu'il seroit dangereux de rompre en un moment.

C'est à ces relations, c'est à ces habitudes, autant qu'à l'avantage de sa position, que la ville de Thiviers doit le titre le plus imposant et le plus respectable qu'elle invoque aujourd'hui : ce titre, c'est le vœu de trente paroisses, dont la population excède trente mille âmes ; ce vœu s'est manifesté avant la décision de l'Assemblée Nationale ; et, après la décision, les habitans persistent, ils pressent, ils conjurent la ville de Thiviers d'élever la voix, prêts à se réunir à elle pour réclamer avec instance un droit moins intéressant pour elle-même que pour ses voisins.

Le vœu du peuple étant connu, toute discussion sur les avantages respectifs des deux villes est superflue. Personne n'en pouvoit mieux juger que les intéressés, ils ont prononcé : que les doutes cessent, que les objections disparaissent ; la question se réduit à ce point : dix ou douze mille citoyens qui trouvent la ville d'Excideuil plus à leur convenance, l'emporteront-ils sur trente mille qui préfèrent celle de Thiviers ?

Malgré la force de ces moyens, la ville de Thiviers ne se dissimule pas, messieurs, la difficulté d'obtenir ce qu'un décret a déjà accordé à sa rivale. Mais elle sait que l'apanage de la souveraineté est de réformer, quand il lui plaît, son propre ouvrage. Jusqu'ici, les obstacles du dehors n'ont point arrêté l'Assemblée Nationale dans sa marche ; elle n'en trouvera point d'invincibles dans les propres décrets. En triomphant des uns, elle a fait éclater sa puissance ; en surmontant les autres, elle ajoutera à sa gloire. Déjà, et plus d'une fois, elle a prouvé par de grands exemples qu'elle tenoit plus au bien public qu'à ses opinions. N'a-t-elle pas, cédant aux besoins de l'Etat, admis des emprunts plus onéreux que ceux qu'elle avoit rejetés, lorsqu'apparemment ces mêmes besoins étoient moins urgents ? N'a-t-elle pas, en affranchissant du timbre certains actes publics, autorisé

Implicitement la perception de cet impôt sur la justice qu'elle a promis de faire rendre gratuitement ? N'a-t-elle pas aboli les dîmes ecclésiastiques, après les avoir déclarées rachetables ? Sans doute l'Assemblée a été déterminée par de puissantes considérations : celles que présente la ville de Thiviers ne sont pas du même poids ; aussi le décret dont elle demande la modification, n'est-il pas de la même importance ? Que l'intérêt général influe seul sur les loix générales ; les loix particulières se plient aux intérêts particuliers. Ici, l'intérêt du district n'est pas équivoque ; trente mille citoyens l'ont fait connoître. Leur réclamation ne sauroit être indifférente sous aucun rapport : ils se flattent qu'elle ne sera pas dédaignée.

La présente adresse a été délibérée et arrêtée en l'Assemblée générale des citoyens de toutes les classes de la ville de Thiviers, pour être imprimée et distribuée à MM. les Députés à l'Assemblée Nationale. A Thiviers, ce 20 février 1790.

Signé : Gaillard, premier officier municipal ; Rochefort, maire ; La Barde, notable ; Faure, consul ; Sudrie, conseiller-consul ; de Grafanaux ; Bouillon, consul ; Sudrie jeune, procureur de la commune ; Bouillon, député de Sarazat ; Beuroubert, député de Vaunac ; Chancelout ; Audebert, député de Vaunac ; Dubain, député de Vaunac ; Condamy, procureur ; Bourdineau-Duchadeau, commandant de la Garde Nationale ; Bourget, notable ; la Rivière, syndic de l'Hôpital ; Delage ; Pijaria ; Barthez ; Bonneau ; Bost ; Virideau ; Faure ; Dupuy ; Theulier ; Faure ; Dupuy ; Froment ; Vacher ; Desplat ; Darfeuille ; Puirajoux ; Clergeaud ; Frégère ; George ; Pyneaux ; Félix, chirurgien-major ; Chevalier de Vaucocour ; Chevalier ; Dumas de l'Étang ; Eyriaud ; Faure ; Vacher aîné ; Faure ; la Plante, D.M. ; Habrie ; la Plante, chirurgien ; Lasascuras de la Pouyade fils, avocat ; Marsaud, notable ; Delage, notable ; Montanceix, notable ; Rivière ; Bouyer ; Goursat ; Fricout ; Barbarin ; Reynaud ; Quartier ; Bouillon, praticien ; Sudrie ; Meynard, praticien ; Bernard ; Le Claud-Démarque ; Guillaume ; Seiller ; Delage ; La Jartes ; Pierre Boyat ; Pijarias ; Eimerit ; Jartout ; Passerieux ; Baptiste Gautier ; Quartier ; Meynard, procureur ; Rossignol de Combier, président du Comité de Police et député de Saint-Paul-la-Roche ; Meynard, praticien ; Mauroux ; La Rivière ; La Jarte ; Gaillard de Vaucocour, avocat ; Gautier ; Vieux ; Pineaut ; Dumaine, officier municipal et député de Négrondes ; Martin de la Rochille, commandant de la

Troupe Nationale de Négrondes et député dudit lieu; Boyer de la Condercherie, député de Lempzours; Delage, notable; Gouzon de la Prairie, prieur-curé de Saint-Jean-de-Colle, député; Eymery; Gaillard, officier municipal; de Brageas, député de Saint-Clément et de Thiviers; Eymery, député de Saint-Martin-de-Freyssengeas; Maigne, notable; Delage, D.M. et membre de la municipalité; Lavaur de Grafanaux; Lasserre des Lisardies, avocat; de Lasescuras, lieutenant-général de police; Pouzol; Lasescuras de Lépine; Bourgoïn, archiprêtre de Thiviers; Duchadeau; Dubut, député de Saint-Pierre-de-Cole; Fargeot, député de Saint-Paul-la-Roche; Teixier, député de Sainte-Marie-de-Frugie; Puissa, député de Sainte-Marie-de-Frugie; Puirajoux, député de Saint-Jory-de-Chalaix; Berger, député de Saint-Jory-de-Chalaix; Maury, député de la paroisse de Sorges; Judet, de Chantecore, député de Mialet; de Gorsset, député de Mialet; Noël de Narfon, maire, avocat et député de Saint-Jean-de-Colle; Compeaud, officier municipal, député de Saint-Jean-de-Colle; La Peyrière, commandant de la Garde Nationale de Nantheuil et député de la commune dudit Nantheuil; Tarrade, député de la paroisse de Nantheuil et procureur-syndic de la municipalité; Cros de Puymartin, député de Jumilhac-de-Colle; Amblard, député de Jumilhac-de-Colle; Puyre-veau curé de Saint-Clément et député de sa paroisse; La Plante père; Clérgeaud, député de Saint-Romain; La Lardie, député de Saint-Romain; Lavaud; Desmaisons; de Lacotte; Boulhous de Beau-soleil; Chabrefy; Sudrie; Bordestin; Tondut; Thuilier; Lespinas; Laroulandie; Magne de Nantheuil; de Reynier des Limaignes, notable; Pierre Bonneaud; Cherchouly, curé d'Eyserat, député; Fournier, député de Chalaix; Papon, député de la paroisse de Nanthiac; Lamothe, maire et député de Nanthiac; Martin, curé de Jumilhac, député; Germain, maire, député; Montet de Laurière, procureur de la commune, député de Jumilhac; Delage, curé, maire et député de Firbeix; Thuilier, avocat; La Pouyade jeune; Bost.

N.-B. — Tous ceux qui ont signé comme députés, ont été nommés *ad hoc* par délibération de leurs paroisses.

Les députés de Jumilhac le sont aussi de Chalusset; les deux paroisses les ont nommés par une délibération commune.

Six autres paroisses ont adhéré, sans envoyer de députés : savoir, Saint-Jory-Labloux, Cognac, Ligneux, Villars, Saint-Priest et Saint-Pierre-de-Frugie, par délibérations des 10, 13, 17 janvier et 21 février 1790.

Transmis par M. Jean-Paul Laurent.

LETTRES DE SOLDATS

Les quatre lettres que nous publions ci-dessous doivent aux événements actuels l'intérêt particulier qui s'attache à leur lecture. La première nous a été transmise par M. Laval : écrite par un simple soldat, elle est un bien curieux témoignage de l'état d'esprit des soldats de l'an II. Les trois autres, communiquées par M. Charles Aublant, furent écrites en 1823 par deux officiers périgourdins du corps expéditionnaire d'Espagne, Alphonse Gay de Beaufort et Adrien de Crémoux, vicomte du Bouloy. 71

I

Au citoyen Lacoste,

de la commune de Cabant,
canton de Cadoint, district de Belveix,
département de la Dordogne, par Belveix

An délisence.

Armée des Pyrénées Orientales

1^{re} division

Liberté, Egalité

Fait à Sainte Marie des Cottes Maritimes, le 24^e floréal, deuxième année républicaine.

Mon très cher père

et mon très cher oncle, je vous écris ces deux mots pour vous informer de l'état de votre santé ainsi que mes sœur et tante que j'embrasse de tout mon cœur ainsi que mes cousine. Tant à moi, je sors de l'hôpital; je suis resté bien malade, mes dieux merci ça va un peu mieux. J'ai besoin mon corps, quoi que n'est pas encore bien remis; mais comme vous savez que le mal vient tout d'un coup, mais la santé ne fait pas de même.

Je vous dirai que j'ai partit de Toulouze pour aller à Toulon, ce qui a fait une grande perte pour la compagnie, et moi encore plus que les autres, dont j'ai malheureusement perdu tout mon équipage; nous avons eu contre ordre à Nîmes, et là je vous ai écrit sans avoir

de responce. De là, je sui été à Montpellier; nous iavont resté un mois; de là, nous avons été à Locate, sur une cotte, dont nous avons batu un veissox angleix. Là, je vous est ecry une lestre sans avoir reçu responce quoisque ji est resté un mois et demy. De là, je suit partis encore pour aller à Saint Laurent, sur le borde la mer, à une lieux de l'armée. Je vous dirré que nous travaillon tous les jour à faire des retrenchement; nous voyon les armée se battre; nous voyont les bombe partir comme si nous yt estion.

Yl faut que je vous donne un détail de la prise que nous avons fait le 12 floréal. Le 12 floréal, nostre armée à ataqué les expagniol quit esté dans des retrensement que nous apelon Le Boulou. Le 13, à 9 heure du matein, nos brave frère d'arme les ont sasé, quoique retrensé jusque audent; nous leur avons pry cent pièce de canont et veingt mortier avec baucou de mounition, tan de bouche que des arme, avé deux cent soixente prisonnié, et parmy le deux cent soixante, cantité d'émigré, et qui ont fera angressé la scinte guillotine.

Nous avons cerné une ville très forte, que nous apelon Coulliouvre; nostre armée l'antoure par terre, et nostre escadre, qui ne sesse de bombardé la villes ynsi que les otre; yl y a aussi le fort de Bellegarde qui est cerné. Il ne veule point se rendre parce que yl nia que des esmigré; mes, lorsqu'il nauront plus de mounition à bouche, il fadra bien se rendre. Les Expagniol qu'yl sont avec eux deserte toute les nuy, au moins une 50 aine; j'espère que biento nous iron leur aidé avant quil soit huy jour.

Je vous prie mont très ser oncle de menvoyé le plus plustos possible quil vous sera possible une vingteine d'escut pour le moins : sella me fait bien bésoin pour mesquipé, car je ne peut plus resté comme je suit, et encore il nous faut couser sur de mauvaise paille; anfein, il faut que je vous dise que je sui dans un pauvre esta, jean nés grand besoin. Je fini, mont très ser oncle, insi que tous ceux de la maison, an vous embrassant de tout mon cœur.

Vostre nevent, Pierre Cazail

dent la première compagnie d'artillerie des senculote de la Dordogne commandé par Cornut, à Seinte Marie des Cotte Maritime, par Perpignant.

O. Pierre Cazail, canoniés

Je vous dirres que, avant huy jour, les ville que je vous parle nous apartiendron insi que ceux qui sont deden; ausito quelle seront prise, je vous en donneré des nouvelle.

Jespère que, une fois ses deux for pry, nous iront vendengé à Bar-selonne et peut estre à Madry.

II

A Monsieur le vicomte de Beaufort,
à Périgueux.

Tafalla ¹, le 23 mai 1823.

Si tu suis ma route sur la carte, mon cher Henri, tu dois t'apercevoir que j'ai passé Pampelune, la clef de la Navarre. Cette ville, qui me paroit assez considérable, n'est pas encore à nous, mais il est impossible qu'elle ne se rende, vu la grande quantité de déserteurs qui s'échappent journellement de ses murs. Elle est cernée de manière qu'un chat ne peut en sortir sans qu'il ne soit vu. Notre convoi a passé sans éprouver le moindre petit retard, quoique salué par quelques coups de canon et obus qui n'ont fait de mal à personne.

Je me suis arrêté au quartier général du comte d'Espagne, qui commande 5 ou 6 mille hommes de l'armée de la foi ²; il m'a reçu, ainsi que quelques-uns de mes camarades, d'une manière on ne peut pas plus flatteuse, et vouloit même nous forcer à déjeuner, mais, comme nous venions de prendre ce repas peu d'instants avant de le voir et que nous n'avions pas comme toi un estomac complaisant, cela nous a été impossible. Il a auprès de lui un de nos anciens camarades qui s'appelle Roucherole; malheureusement, il se trouvoit en mission de manière que je n'ai pu le voir. Il a fait mieux son chemin que moi, car il est lieutenant-colonel.

Tudella, 25 mai. Je ne sais, mon bon ami, si la partie de l'Espagne dans laquelle tu as voyagé est aussi désagréable que celle que je parcours dans ce moment. Villes, villages, tout y est abominable; le Périgord, qui est diablement arriéré, ne l'est pas autant de mille degrés. Jusqu'à présent, je n'ai trouvé que ces deux villes d'où je t'écris qui m'ont offert quelque chose de passable, comme un logement, du chocolat et du vin de rancio. Le vin rouge de cabaret est doux comme une madeleine. Quant aux belles Espagnoles, je n'en ai vu aucune qu'on pût qualifier ainsi, à moins que ce ne soit leurs yeux

(1) Ville de la Navarre.

(2) Par opposition à l'armée révolutionnaire, car les Cortès convoquées, ayant pris tous les pouvoirs, avaient supprimé les ordres religieux, renvoyé les jésuites et rompu avec Rome.

qui sont d'une hardiesse étonnante : il semble qu'ils ne sont faits que pour faire baisser ceux des hommes ; elles sont bien faites, ont le pied petit, mais la cheville grosse.

Saragosse, le 31 mai. Enfin, me voici arrivé dans cette ville. Depuis le 28, je ne fais que la parcourir dans tous les sens pour voir ce qu'il y a de curieux. Depuis trois jours que j'y suis, il y a eu éluminations tous les soirs : la 1^{re} pour l'entrée du duc d'Angoulême à Madrid, la 2^e pour la Fête-Dieu, et la 3^e pour celle de Ferdinand ¹. Saragosse passe pour une belle ville ; selon moi, sa beauté consiste dans une très belle rue, un beau marché, deux superbes églises et une très jolie promenade au milieu d'oliviers. Beaucoup de maisons et d'édifices en ruines attestent ce que l'on dit de son fameux siège. Il n'y a ici que deux bataillons de ligne du 1^{er} et 11^e qui tiennent garnison. Le 2^e corps d'armée en est parti le 9 du courant pour la Catalogne. Demain, en détachement de près de deux cents hommes, nous allons les rejoindre. On nous a fait attendre ici quelques jours pour nous éviter beaucoup de marches et contremarches. Le 3, nous sommes sûrs d'être avec lui, vu qu'il doit être à 6 lieues d'ici à cette époque pour aller, à ce que l'on dit, dans le royaume de Valence ; j'aimerais bien mieux que ce fût pour Madrid. Je ne parle point nouvelles, tu les sais mieux que nous et peut-être plus promptement. Ce qu'il y a de certain, c'est que nous sommes reçus partout comme des libérateurs, qu'en général on a l'air de regarder notre arrivée dans le pays comme un bonheur, vu que nous empêchons l'effusion du sang entre les deux partis espagnols. Cette campagne peut compter comme une promenade militaire. Les routes sont aussi sûres pour un individu qu'en temps de paix, et je ne peux concevoir encore comment on a pu nous laisser passer dans toutes ces gorges, il y a lieu de croire que l'armée constitutionnelle n'existe que de nom ou que ses forces sont bien peu de chose.....

Adieu, mon cher ami ; donne moi de tes nouvelles le plus tôt possible, car je ne sais à quoi je dois attribuer votre silence.

Ton affectionné frère,

ALPHONSE.

(1) Ferdinand VII, détrôné en 1808 par Napoléon 1^{er}, restauré en 1813. Lors de la révolution qui éclata en 1820, ce monarque, pour conserver son trône, prêta serment à la Constitution ; mais, en 1823, Louis XVIII envoya une expédition, commandée par le duc d'Angoulême, qui l'aïda à rétablir la monarchie absolue.

III

Monsieur de Beaufort,
capitaine au 13^e régiment de ligne, à Elche.

Valence, le 26 octobre 1823.

Mon cher capitaine,

Je suis arrivé ici en fort bonne santé mais un peu échauffé. A mon entrée à l'hôpital, on m'a déclaré que je ne pouvois avoir une gale mieux conditionnée et mes camarades d'infortune m'ont déclaré Prince... de gale. On m'a mis des sangsues et je passe une partie de mon tems dans les bains.

J'ai appris avec bien du chagrin que j'étois parti au moment de l'attaque d'Alicante. J'espère que le siège de Cartagène la retardera assez pour que je puisse vous rejoindre. J'attends de votre amitié que vous m'écriviez dès que vous saurez quelque chose de positif à cet égard.

Il se pouvoit qu'après être guéri l'on me fit suivre quelque traitement que je pouvois renvoyer à un autre tems. Le général d'Arbau de Jouy ne veut laisser partir personne d'ici ; mais je déserterais non pour aller loin, mais pour vous joindre.

Mes compliments à M. de La Girénerie, Duchaila, Tintillac et consorts. Racontez-moi si j'ai donné la gale dans mon logement, j'en tremble de tous mes membres.

Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur et suis votre très humble et obéissant serviteur.

Adrien de CRÉMOUX.

IV

Monsieur de Beaufort, capitaine au 13^e de ligne,
en garnison à Cartagène.

Valence, 5 décembre 1823.

Il faut donc renoncer à notre belle France, mon cher capitaine, et pour combien de tems ? Pauvre Périgueux ! quand te reverrons-nous ? Nous avons de plus que vous le crève-cœur de voir passer tous les

jours de nouveaux régiments qui s'en vont, joyeux, souhaiter le nouvel an en famille.

Hier, j'eus presque une dispute avec un officier de cavalerie qui me félicitoit sur mon bonheur; je pris si mal ses félicitations hors de propos qu'il fut besoin qu'il me dit qu'il avoit fait auprès du général des démarches pour rester en Espagne.

Molitor est arrivé ici avec une troupe d'officiers piémontais ce qui fait murmurer beaucoup les habitans. Il est parti ce matin : illuminations, bals, fêtes, rien n'a manqué à M. le Maréchal, excepté le cœur des royalistes qui l'appellent tous : négro. Ces derniers seront malheureux après notre départ, car les royalistes sont très montés ici; je crains qu'ils nous retardent. Le général d'Arbaud, qui reste en Espagne et vient à Cartagène avec nous, m'a dit hier qu'il espéroit que nous pourrions partir le 8 ou 10 du mois. Malgré le service dur que vous avez, je désire beaucoup vous rejoindre. Dites, je vous prie, au colonel, lorsque vous le verrez, que je le remercie de la permission qu'il m'a donnée de rester, mais que je suis assez bien pour rejoindre le régiment; ce que je feroi le plus tôt possible.

Adieu, mon cher capitaine, je vous embrasse de tout mon cœur. Si vous avez des commissions : *yo soy el servidor de usted.*

Veillez faire mes compliments à mon capitaine et à Ducheila; je leur ai fait faire des coëfes de maron que je leur apporte.

Je suis fâché à présent, au lieu d'avoir mis 400 francs à la poste, de n'en avoir pas mis 600 pour votre arrangement et le mien.

Vous savez que l'on donne 3 croix par bataillon, je ne doute pas que vous ne l'ayez et je vous en fait compliment.

Adrien de CRÉMOUX.

L'ÉQUIPEMENT D'UN VOLONTAIRE

Le 27 mars 1793, il y a grand émoi dans la ville de Brantôme. Le citoyen Puhet, maire, vient de recevoir du citoyen procureur-syndic de Périgueux l'ordre de désigner un volontaire, choisi parmi les gardes nationaux, pour aller, à Niort, grossir le contingent de l'armée destinée à secourir les frères opprimés du Maine-et-Loire et de la Vendée. Le dit volontaire devra être pourvu de tout l'équipement nécessaire à un digne défenseur de la Nation.

La garde nationale convoquée, nul parmi ses membres ne se soucie de se sacrifier volontairement pour la Patrie. Le sort, aidé par les largesses des citoyens fortunés, tombe, après de nombreux marchandages, sur Pierre Lombrou, pris hors de la garde nationale, et Lombrou accepte de se déclarer volontaire. C'est un gars de forte corpulence, que la désertion des nobles ou l'absence des moines a sans doute réduit à un chômage forcé¹. Il connaît ce jour-là une réputation de bon aloi et les acclamations frénétiques de la garde nationale saluent sa belle résolution.

On décide de le pourvoir sur le champ de tout l'attirail indispensable pour faire de lui un vrai volontaire. Hélas ! lorsqu'il faut l'habiller avec les habits d'uniforme des autres gardes nationaux, et cela aux termes mêmes de la lettre du citoyen procureur, on s'aperçoit que nul habit ne pourra lui convenir à cause de sa complexion ! D'où, réunion immédiate des quatre officiers municipaux, sous la présidence du maire, et décision de convoquer aussitôt deux tailleurs.

Et là, à la maison commune, sous les regards amusés et goguenards des loustics du village et des gardes nationaux, les citoyens tailleurs prennent les mesures du futur héros : habit, veste et culotte. Le dossier ne nous fait grâce d'aucun détail concernant ce qui est nécessaire pour l'habit d'uniforme. Aunes de drap bleu, parements et revers rouges, deux culottes blanches avec gilet « itou », toiles pour doublures, 4 douzaines de boutons, grands et petits, plus 22 écheveaux de fils de toutes grosseurs et couleurs.

(1) Voir à ce sujet les détails fournis par M. Aubisse dans son étude récente sur le *Recrutement révolutionnaire* dans le canton de Savignac-les-Eglises (*Bulletin hist. du Périgord*, 1937, p. 232 sq.)

La mensuration terminée, le citoyen Lafanâudie, marchand drapier, est réquisitionné aussitôt; il devra livrer sur le champ tout le nécessaire. Il en coûtera..... 154 l. 4 s. 6 d.

L'uniforme est confectionné sans désemparer; coût..... 9 l.

Chez le chapelier, un chapeau est payé..... 7 l.

Le citoyen Cherchouly, arquebusier, fournit fusil, baïonnette et tire-bourre..... 36 l.

Chez le sellier Mafrigou, on prend un baudrier et une giberne..... 12 l.

Le citoyen Parien, cordonnier, livre deux paires de souliers..... 16 l.

Au total..... 234 l. 4 s. 6 d.

C'est assez cher. Il est vrai que le trésor public acquitte son dû en assignats!

Et c'est ainsi que notre héros bedonnant quitte Brantôme pour gagner Périgueux. La population entière et les gardes nationaux, trop heureux de le voir partir à leur place, lui font escorte jusqu'au pont tourné. A son chapeau flotte une immense cocarde de 5 mètres 17 centimètres, aux couleurs de la R. F.; les larges flots de ses rubans anglais coûtent 2 livres.

H. CORNEILLE.



BIBLIOGRAPHIE

Châteaux et Mânoirs de France. Tome VIII : Périgord, et tome IX : Périgord et Limousin. Notices historiques et descriptives par J. de Montarnal, architecte D.P.L.G. — Paris, éditions Vincent, Fréal et C^{ie}, 1937; 2 volumes in-8°.

Devançant de peu l'ouvrage attendu de Georges Rocal et de Jean Secret, les éditions Vincent, Fréal et C^{ie} viennent de consacrer aux châteaux du Périgord deux remarquables albums d'art et d'étude.

Le premier volume nous promène dans l'ancien Sarladais, des bords du Céou à ceux de la Couze, le long de la Dordogne et de la Vézère. Le second comprend plus spécialement le Bergeracois et les belles vallées de l'Isle, de l'Auvézère, de la Dronne, de la Cole et de la Belle; il dépasse même nos frontières pour nous permettre d'admirer quelques-uns des plus beaux morceaux plantés en Limousin, en Bas-Limousin et au pays de Turenne. Il y a là 192 planches de qualité, qui nous restituent dans toute sa variété et toute son ampleur, dans sa rutilante lumière, un des plus riches ensembles architecturaux de la France méridionale. C'est bien là l'« autre pays des Châteaux », évoqué par Miss K. Woods.

Le goût et le soin qui a présidé à la formation de ces deux recueils d'images fait le plus grand honneur aux éditeurs et à M. J. de Montarnal qui a su, en homme de l'art, discerner dans cette floraison unique de châteaux, de donjons, de repaires et de manoirs, ceux dont la rude majesté ou l'ingénieuse fantaisie ont le mieux gardé leurs traits et leur fraîcheur de renaissance. Nous ne connaissons pas de meilleur choix et qui puisse mieux satisfaire notre éclectisme et notre souci du détail heureux.

Il est toutefois regrettable que des à-peu-près ou des erreurs se soient glissés dans les notices historiques et descriptives dues à M. de Montarnal. Un dépouillement plus attentif des travaux consacrés à tels châteaux, dans le « Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord », dans le « Périgourdin de Bordeaux », les « Congrès archéologiques », etc., eût évité à l'auteur de ressortir des clichés

genre « Biron, d'où l'on aperçoit les Pyrénées » ; de faire état de personnages imaginaires comme Asseverius, abbé de Sarlat, ou le troubadour Aymery de Puyguilhem. Il est grave d'attribuer la bâtisse du château de Lherm au « cardinal de Calvimont », tendancieux de prendre au mot l'inscription fameuse de Losse, et saugrenu d'écrire du château des Bories qu'il était « destiné à la défense de Calvin ». Il eût peut-être mieux valu rester dans le domaine de l'architecture, préciser des dates ou des points de style, établir des plans plus nombreux que de donner dans la fausse érudition, qui, comme la mauvaise herbe, repousse hélas ! à mesure qu'on prétend l'extirper.

G. LAVERGNE.

Le gérant responsable, J. RIBES.